

HIB

La santé des Broyards et l'histoire d'un hôpital au cœur de sa région



- Plan de l'Hôpital*
- 1- Salle d'attente
 - 2- Bureau de la pharmacie
 - 3- Salle de lecture
 - 4- Chambre à coucher
 - 5- Chambre à coucher
 - 6- Salle de bains
 - 7- Cabinet d'opérations
 - 8- Cuisine
 - 9- Salle de garde
 - 10- Porte de ville
 - 11- Salle de lecture
 - 12- Salle de lecture

Auteurs & Bibliographie

Payerne, Moudon, HIB et légendes : Erwan Le Bec
Estavayer-le-Lac : Alain Chardonens
Avenches : Gilbert Marion

Marcel Grandjean, *Avenches. La ville médiévale et moderne. Urbanisme, Arts et Monuments*, Avenches, 2007 (Documents du Musée romain d'Avenches 14).

Gilbert Marion, *Avenches, Sociétés et familles bourgeoises dès 1611 : 400^e anniversaire de la Société de Tir des bourgeois d'Avenches*, Avenches, 2011.

Edmond Ischi, *Santé à Payerne, Avec le Vieux Payerne*, Payerne, 2007.

Jean-Claude Juriens, Rémy Gilliland, « Infirmier & Hôpital », in *Payerne VRACS (Ville, Rues, Archives, Campagne, Sociétés)*, Payerne, 2015.

Pierre-Yves Donzé, *Histoire des politiques hospitalières en Suisse romande*, Neuchâtel, 2017.

Maurice Garden, *Histoire de la santé publique*, Paris, 2008.
Stegigraphic pour la mise à disposition d'illustrations.

Impressum

Christian Aebi, Chargé de communication HIB
Erwan Le Bec, Journaliste RP
Relecture : L'atelier textes & communication, Corinne Chuard
Graphisme : Tutorosso Communication
Impression : ABP
© HIB, novembre 2019

COUVERTURE

- L'infirmier de Payerne en 1890, cinq ans après son inauguration.
- Vue d'Estavayer-le-Lac et de son hospice par David Herrliberger, 1754-1758.
- Plan pour la transformation de l'hôpital de Payerne, en 1773.

PLANCHES BOTANIQUES

Définitions tirées du *Secret du druide* de Claude Roggen, Éditions du Bois Carré.

Cet ouvrage a été édité à l'occasion du 20^e anniversaire de l'Hôpital Intercantonal de la Broye.

Sommaire

Les messages des cantons

Un projet pionnier devenu une référence d'intercantonalité 3

Estavayer-le-Lac

Du vieil hospice médiéval à l'institution installée chez les Jésuites 5

Payerne

Quand une pieuse infirmerie se mue en établissement pilote 23

Avenches

L'hôpital apporte un certain prestige à la bourgeoisie locale 40

Moudon

Héritier de la tradition médiévale, l'hôpital ferme en 2001 42

La Broye

La lente maturation d'un pionnier des soins entre deux cantons 45

Cinq siècles de médecine

Suisse et monde | Estavayer-le-Lac | Payerne 50

L'HIB en 2019, en faits et en chiffres 52



« Cette vie est un hôpital où chaque patient
est possédé par le désir de changer de lit. »

Charles Baudelaire

Plante de jardin qui fonctionne comme horloge et baromètre végétal, le souci guérit les plaies et apaise la peau.

Calendula officinalis — Souci

Les messages des cantons

L'Hôpital Intercantonal de la Broye est né grâce au soutien des cantons de Vaud et de Fribourg unis dans un projet pionnier d'intercantonalité.

Fribourg

L'ouverture de l'Hôpital Intercantonal de la Broye en 1999 a consacré l'ambition, l'ouverture et le dynamisme de toute une région. Elle a concrétisé la volonté de deux cantons souverains et celle des communes de la Broye de travailler ensemble. Vingt ans après sa fondation, ce réseau incarne toujours autant la mise en œuvre d'une collaboration intercantonale exemplaire.

Cette réussite est due en grande partie aux habitantes et habitants de la Broye. Comment aurait-il été possible de créer un hôpital qui traverse les frontières cantonales et de le développer sans le soutien et la volonté de sa population ?

La Broye, terre morcelée ? Non, la Broye est unie au-delà des frontières cantonales. Voilà le message que toute la population valdo-fribourgeoise de cette région a fait passer en soutenant le développement de l'HIB ces vingt dernières années. Et le succès de l'HIB nous invite à renforcer cette amitié qui lie nos deux cantons.

Anne-Claude Demierre

Conseillère d'État, Direction de la santé et des affaires sociales du canton de Fribourg

Vaud

Miser sur la collaboration plutôt que sur la concurrence. Voici le pari sur lequel ont misé des professionnels des soins et les autorités, de part et d'autre de la frontière cantonale, voici vingt ans. Au final, c'est un heureux mariage entre deux organisations sanitaires cantonales, deux contextes économiques différents, deux cultures distinctes dans la manière de penser et de dispenser les soins que le HIB a réussi. Précurseur de la coopération intercantonale, le HIB est ainsi devenu un acteur central de la santé publique dans la Broye, tant et si bien qu'à l'horizon 2025 un agrandissement verra le jour sur le site de Payerne. Il permettra d'accueillir les futures générations de Broyards tout en s'adaptant aux enjeux d'un système de santé en constante mutation et confronté à des défis de taille.

Je souhaite longue vie à cette union qui favorisera non seulement le maintien de la qualité des soins dans la région, mais qui participera également à son essor économique lui assurant près de 800 emplois.

Rebecca Ruiz

Conseillère d'État, Département de la santé et de l'action sociale du canton de Vaud



« Il est aisé de parler contre la médecine,
quand on est en pleine santé. »

Molière

À la fois puissant anti-
septique et précieux anti-
douleur, la camomille
renferme en elle toute
une pharmacie.

Matricaria chamomilla — Camomille

Estavayer-le-Lac

Petite cité savoyarde qui a rejoint le canton de Fribourg à la fin du Moyen-Âge, Estavayer-le-Lac a vu trois établissements hospitaliers se succéder en ses murs. Le premier a duré six cents ans, le deuxième six ans et le dernier soigne les patients depuis 1887.

La naissance des hospices en terre fribourgeoise XIV^e siècle

1337 • La création de la structure médiévale

L'une des fonctions des hôpitaux au Moyen Âge réside dans l'assistance et le secours fournis aux plus démunis. On donne à manger aux miséreux, on loge les voyageurs et les indigents, on fournit des vêtements aux sans-abris et on prodigue des soins aux malades.

À Estavayer-le-Lac, sa première mention remonte à l'année 1337. Dans les annales de la ville, le chanoine dom Philippe Grangier écrit: «Nicolas dit Petro, natif de Dompierre en Vully (actuellement Carignan), bourgeois d'Estavayer, n'ayant aucun proche parent, donna, par son testament du 8 juin 1337, tout son bien à l'hôpital d'Estavayer, dont Pierre Morel, curé de Dompierre en Vully, était le recteur.» Il explique à quoi est destinée la somme d'argent: «Ces biens furent donnés pour achever de bâtir cet hôpital et pour l'entretien des pauvres qui s'y trouvaient.»

Le curé de Dompierre, dom Pierre Morel, est placé à sa tête. Toutefois, il n'est pas encore installé de manière régulière. Il faut attendre l'année suivante pour en obtenir la confirmation définitive, comme l'indiquent les archives: «Par acte du vendredi avant la fête de St. Mathias, apôtre, 1338, l'évêque de Lausanne, avec le consentement du curé d'Estavayer, Jacques d'Yverdon, établit définitivement et canoniquement un recteur ou chapelain pour l'hôpital d'Estavayer et indiqua ses droits, ses charges et ses rapports avec le curé.»

Ce premier établissement hospitalier, qui sera en activité du XIV^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle, est érigé



La première mention de l'hôpital remonte à 1337. Il était situé au premier étage. On y trouvait la chambre des fous, un grenier avec trois ou quatre lits pour les voyageurs de passage et un troisième petit local où étaient entassés cinq ou six lits.

sur l'emplacement de l'actuelle poste. Son financement trouve sa source dans le droit d'*ohmgued*, un impôt sur le vin. Ce sont les autorités d'Estavayer-le-Lac qui décident de son utilisation. L'acte porte la date du 7 février 1337. Environ deux décennies plus tard, l'hôpital a un nouveau recteur, Mermet Millet, un bourgeois de la ville.

1360 • Les legs à une institution d'utilité publique



L'hôpital médiéval revêtait plusieurs fonctions : nourrir les miséreux, loger les pauvres et les voyageurs, soigner les malades et enterrer les morts. À Estavayer-le-Lac, la honte de devoir faire appel à l'hôpital pour manger rejaillissait sur toute la famille.

Au fil des années, l'hôpital démontre son utilité. Plusieurs habitants lui lèguent par testament une somme d'argent ou divers biens. Ainsi, Vuillelme de Foreis (Forel) lui remet trois sols (sous) en 1360. La même année, Girard de Forel et sa femme Marguerite font de lui leur héritier dans le cas où leurs propres enfants n'auraient pas de descendance. Certaines personnes offrent un poulet : « Par son testament du 16 juillet 1374, Pierre de Châtillon, donzel, fils de feu Henri de Châtillon, donna à l'hôpital d'Estavayer une cense annuelle de 10 deniers lausannois et un chapon que lui devait Aymonet Liardet de Font. » Des legs sont aussi faits sous forme de terrain.

En été 1377, c'est le drame : le bâtiment est détruit par les flammes. Pour le reconstruire, l'Église fait appel aux dons des fidèles. Alors qu'il est à nouveau fonctionnel, son mode d'administration connaît des modifications avec la désignation en septembre 1382 de deux régisseurs pour en assurer sa bonne marche : Perrod Chevallier et sa femme, Nicolette.

Les grandes épidémies XIV^e – XVII^e siècles

1348 – 1639 • Trois siècles de peste

Face à la peste (1563 tout à gauche et 1493 tout à droite) ou plus simplement face aux coliques (1450), les traitements médiévaux restent rudimentaires.



La peste frappe la ville pour la première fois en 1348. Elle est diffusée par un navire génois venant de Crimée en 1347. Il a accosté à Messine (Sicile) avec des malades et des rats à son bord. De là, la maladie se propage à une vitesse fulgurante pour contaminer l'Europe en quelques mois. Cette peste décime le continent qui perd près du tiers de sa population (environ 25 millions de morts). Elle arrive dans le canton de Fribourg en 1348 et touche la Broye. La société est déstructurée, des familles sont anéanties. Les médecins sont impuissants à combattre le fléau, dont la cause à l'époque est mal cernée. Ce sont des puces infectées qui répandent ce mal. Il refait son apparition à Estavayer-le-Lac en 1562, puis à nouveau deux ans plus tard. Les autorités décident que les enfants de la ville et des environs doivent la quitter, ce qui entraîne une perte de revenu pour les maîtres d'école. Ces derniers sont en partie payés par les parents des élèves. Le Conseil d'Estavayer-le-Lac a ainsi dû remettre la somme de 27 florins

en guise de dédommagement à l'un de ses enseignants, Louis Pillonel, en raison de la nette diminution de son nombre d'élèves. En 1579, la peste occasionne à nouveau un grand nombre de décès dans la cité. Le 19 juin, le Conseil décide de fermer des écoles et ordonne aux pestiférés de ne plus arpenter les rues. Il prélève sur les revenus de l'hôpital un fonds pour faire soigner les pauvres atteints de ce mal incurable. Des «marrons et des marrones», recevant 25 florins en guise de salaire, ont pour tâche de soigner les malades et de les ensevelir. Plusieurs décennies sont nécessaires pour éradiquer la peste qui fait encore des ravages à Payerne en 1611. L'interdiction est faite aux Staviacois de se rendre à la foire des localités voisines.

La dernière manifestation de la pandémie remonte à 1636 et va durer trois ans. Les chiens sont abattus et les étrangers expulsés. En 1637, presque chaque maison compte un malade. Le clergé demande en vain l'aide du ciel en organisant des prières publiques et des processions. Le quartier de Rive est touché dans sa totalité. Les autorités ordonnent aux riverains de ne plus sortir de chez eux pour éviter toute contamination. Mais ces derniers n'obtempèrent pas. Le 29 août 1638, le Conseil fait barricader toutes les issues par lesquelles ils auraient pu pénétrer dans les autres parties de la ville. En 1639, la peste disparaît enfin.

1450 – 1634 • Deux siècles de lèpre

La lèpre, maladie qui ronge la peau et les os, apparaît en 1450 et se propage de manière inquiétante durant le mois d'août. En octobre, le Conseil de la ville demande au syndic de procéder à l'érection d'une ladrerie (ou maladaire) aux frais de l'hôpital.

En 1453, le mal n'a pas été éradiqué et frappe encore des habitants, parmi lesquels le chapelain dom Pierre Griset. En 1454, les autorités interdisent aux lépreux de quêter dans les rues, hormis le jeudi et le dimanche, faute de quoi ils écotent d'une amende de 20 sols. S'ils s'y rendent les jours autorisés, les malades doivent agiter une clochette pour alerter les citadins de leur présence.

Les techniques de soin ou de diagnostic sont encore très empiriques. L'observation des humeurs ou des éléments externes au patient reste essentielle pour les malades fortunés qui peuvent, eux, avoir recours à des médecins réputés, rarement rattachés à une institution. En 1570, la maladie touche un ecclésiastique qui va enfreindre à plusieurs reprises les règlements, comme l'attestent les archives d'Estavayer-le-Lac : « D. Laurent Roguet, membre du clergé d'Estavayer, fut reconnu lépreux. La veille de la St-Martin de la même année on lui fit savoir qu'il ne devait pas se présenter en public ou en société sous peine d'être relégué à la maladaire. Comme il enfreignait chaque jour cette défense, le 25 janvier 1574, il fut par ordre du Conseil placé à la léproserie, bien qu'il eut fait don à cet établissement de la somme de 100 florins pour être exempt d'y habiter. »

Les dernières mentions de la lèpre remontent à 1634. Il y a encore des malades et le conseil ordonne de faire réparer la maladaire, dans laquelle plusieurs personnes furent enfermées les années suivantes.



La lèpre est une maladie qui ronge la peau et les os. Pour avertir de leur présence, les malades doivent agiter une clochette ou une crécelle.



Des flagellants demandent miséricorde à Dieu pour qu'il éloigne la maladie. En vain.



Dans un homme est par maladie atteint
 D'assez de defaict de couleur ou de taint
 Et sur son nez une balende ou verve
 Qui devers sup tourne le nez ou testis
 On dit ainsi que du mal guerira
 Mais quant sa queue ou son dos tournera
 Vers le malade, ce demontre que oydye
 Qu'il doit mourir de celle maladie
 De est ainsi que malade oy est

Malgré la forte somme d'argent donnée pour ne pas y être interné, se croyant protégé par Dieu, le curé Laurent Roguet, atteint par la lèpre, est placé à la léproserie.



Les lépreux des classes favorisées ont recours à des médecins réputés.

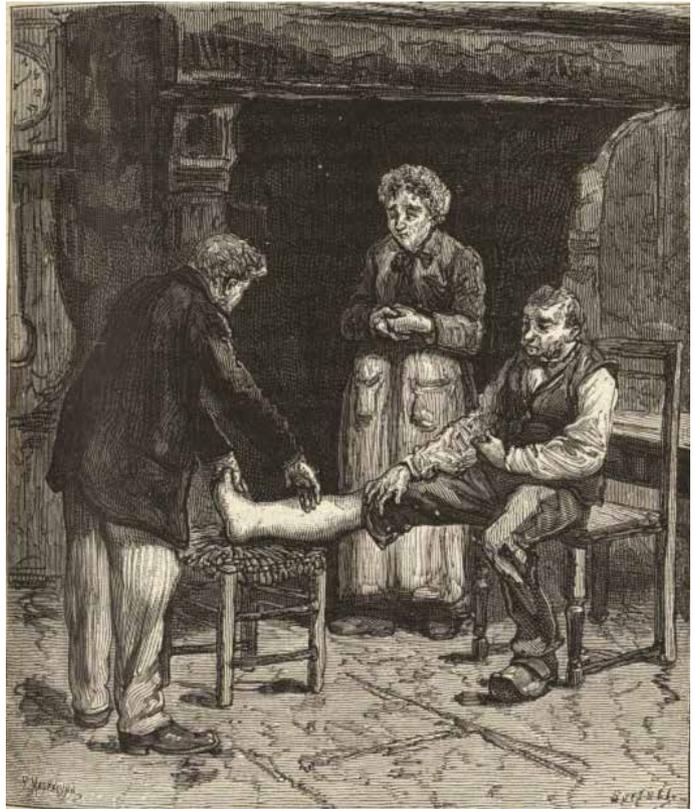
La fin de la structure médiévale XIX^e siècle

1800 – 1877 • La Broye du XIX^e siècle, un désert médical

Au début du XIX^e siècle, la Broye fribourgeoise peut être perçue comme un désert sanitaire. En 1808, elle ne compte que trois médecins. Entre 1844 et 1854, le nombre de spécialistes passe à huit, dont cinq résident dans le district de Surpierre et trois dans celui d'Estavayer-le-Lac. Toutefois, leur effectif diminue au fil des décennies dans le district: il n'y en a plus que quatre en 1860 et trois en 1870. En 1883, le canton de Fribourg est perçu comme sous-médicalisé, n'ayant à disposition que 2,83 médecins pour 10 000 habitants (pour une moyenne nationale de 5,19).

Comment expliquer cette pénurie de spécialistes? Au XIX^e siècle, les familles paysannes font davantage confiance aux rebouteux ou aux guérisseurs, soignant les rhumatismes et l'épilepsie. Elles privilégient la médecine populaire au détriment de la « médecine savante ».

Fonder un nouvel hôpital à Estavayer-le-Lac n'est dès lors pas considéré comme une nécessité par les habitants du district. Ces établissements ont mauvaise réputation, comme le raconte un Staviacois évoquant le petit hôpital médiéval en fonction jusqu'en 1877: « C'est une construction d'un autre âge, antérieure sans doute au sac d'Estavayer, une espèce de caravansérail servant à de multiples destinations. Au rez-de-chaussée, le magasin des pompes à feu, des caves à fromages et une fruiterie; sur la fruiterie un local froid et humide, pavé en briques et ne recevant le jour que par une mauvaise lucarne; c'est là que les radicaux



Au début du XIX^e siècle, la Broye est un désert médical, ne comptant qu'une poignée de médecins. Les familles paysannes font surtout appel aux guérisseurs et aux rebouteux, car elles n'ont pas confiance en les médecins, jugés inefficaces... et trop chers.

enfermaient leurs licols lorsque les élections étaient disputées. Le reste du bâtiment était consacré à l'hôpital; on y arrivait par un escalier de poules au risque de se casser le cou, et, outre deux petites chambres réservées pour le concierge, on y trouvait une espèce de niche où l'on enfermaient les aliénés (la chambre des fous), un grenier renfermant trois ou quatre lits pour les voyageurs en passage, et un troisième petit local noir et enfumé où étaient entassés cinq ou six lits.»
(*La Liberté*, 25.1.1894)

1870 • Des notables à la rescousse des nécessiteux

Du 22 Mai 1870.

Les délégués des communes du district de la Broye convoqués par
 l'administration préfectorale de ce district pour l'accomplissement de la fondation d'un hos-
 pice de district précédent, à la nomination d'un Comité de l'Hospice.
 Les membres dudit Comité réunis, sous date du 22^e Mai 1870
 commencent officiellement leurs nominations. Ce sont
 M. Carrard, Curé à Lully.
 Grangier, Doyen à Estavayer.
 Volmar, Docteur en médecine à Estavayer.
 Verdon, syndic à Dompierre.
 Chassot Alfred, Conseiller communal à Estavayer.
 Bondallaz François, Juge de Paix à Nuvilly.
 Bondallaz François, Député à Sensuis.

Du 11 Juin 1870.

Le Comité nommé par les délégués des communes se réunit
 à la salle de la Granette à Estavayer. Il se constitue en
 choisissant comme Président Alfred Chassot, Conseiller communal
 à Estavayer.
 Il est donné reconnaissance d'un projet de donation de M.
 Antoine Tuche, à France, propriétaire à Grolley.
 Cette proposition est acceptée avec reconnaissance par le Comité.
 chargé M. le Doyen Grangier et Chassot, Conseiller communal
 d'aller remercier M. Tuche de ses intentions généreuses.
 Il est décidé de faire inscrire dans ce but M. le Président
 Chassot.
 Le Président du Comité est chargé de représenter l'Hos-
 pice le jour de la stipulation.
 Il est décidé de s'adresser à M. le Maire d'Estavayer pour
 le but d'organiser des collectes à l'église paroissiale à l'art. 10.

Le préfet Ducrest veut ancrer la Broye dans la modernité. Convoquant les délégués des communes le 22 mai 1870, il se prononce pour la création d'un hospice, ayant la vocation de soigner tous les habitants de la Broye, et non pas seulement les Staviacois.

Réservé aux habitants d'Estavayer, l'hôpital s'occupe essentiellement des malades pauvres et des vieillards. Les gens des villages voisins préfèrent se soigner avec des remèdes à base de plantes transmis de génération en génération, se méfiant des médecins. Pour faciliter l'accès aux soins de tous les habitants du district, le préfet Ducrest convoque les délégués des communes le 22 mai 1870. Ils se prononcent alors pour la fondation d'un hospice. Un comité se constitue, prenant le nom de Commission administrative. Cette dernière est composée des membres suivants: le curé Carrard de Lully, le doyen Grangier d'Estavayer, le docteur Volmar d'Estavayer, Antoine

Verdon, syndic de Dompierre, Alfred Chassot, conseiller communal d'Estavayer, François Bondallaz, juge de paix à Nuvilly et François Bondallaz, député à Sensuis, un hameau de Surpierre. Le chanoine Chambettaz d'Estavayer intégrera l'instance par la suite.

La population s'enthousiasme pour ce projet et procède dans certains cas à des donations conséquentes. Il faut de la sorte trouver un nouvel emplacement pour répondre aux standards médicaux de l'époque. Le préfet et les représentants des communes portent leur dévolu sur une maison d'Estavayer appartenant à la famille de Weck de Bussy.

1877 • La création du premier hospice de la Broye

Le nouvel établissement ouvre ses portes le 1^{er} octobre 1877 et demeure durant quelques années dans les locaux qui seront occupés par la suite par le Crédit agricole et industriel de la Broye.

La Liberté rapporte en ces termes joyeux l'inauguration de l'hospice: «Quelle belle et grande journée!! Quelle splendide cérémonie!! Elle fut présidée par Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Lausanne et commença par une messe solennelle chantée à l'église paroissiale de Saint-Laurent. Après l'Évangile, Mgr prit la parole et, dans une allocution remarquable, il remercia tous les généreux donateurs de l'hospice, recommanda le nouvel établissement à la charité des populations et il termina en appelant sur lui les bénédictions du Ciel. Une foule nombreuse et recueillie assistait à la cérémonie, tout le clergé du district était présent, presque toutes les communes étaient représentées. Chacun était heureux de voir enfin se réaliser ce rêve qu'il formait depuis si longtemps: l'ouverture de l'hospice, c'est-à-dire d'une maison où tous les pauvres et tous les miséreux, qui étaient abandonnés jusqu'alors, seraient recueillis, nourris, chauffés et habillés, et où ils recevraient tous les soins de l'âme en même temps que ceux du corps. Oui, c'est une grande et belle chose que cette institution et que de bien a-t-elle fait jusqu'à présent!»

Mais les plus heureux sont les premiers intéressés: les miséreux. Dans son édition du 10 février 1894, *La Liberté* rend compte: «Il nous souvient y avoir vu transporter les quelques malades d'Estavayer qui croupissaient dans la salle noire et enfumée de l'ancien hôpital avec leurs trois soupes par jour. Ces pauvres gens étaient ivres de joie; ils ne sentaient plus leurs infirmités, ils levaient les mains au Ciel, en

remerciant la Providence d'avoir mis fin à leurs souffrances.»

Il faut dès lors recruter du personnel hospitalier. Le comité de direction intérieure signe le 9 décembre 1876 une convention avec la congrégation des Sœurs de la Charité de La Roche, en Haute-Savoie, pour prodiguer les soins aux nécessiteux. En 1877, quatre d'entre elles arrivent pour travailler à l'hospice: trois s'occupent des malades et une quatrième de la cuisine. Les Sœurs de la Charité y œuvreront jusqu'en 1986.

Toutefois, le manque de place au sein des nouveaux locaux incite les autorités à trouver un nouvel endroit pour l'hospice: l'ancien pensionnat des Jésuites. C'est le site actuel de l'Hôpital Intercantonal de la Broye à Estavayer-le-Lac.



Le bâtiment de l'hôpital actuel a une histoire singulière: il a abrité le pensionnat des Jésuites avant de devenir une fabrique de chapeaux.

Cet ancien pensionnat remonte à 1826 lorsque le Grand Conseil de Fribourg autorise les Jésuites à établir à Estavayer une maison religieuse et à y transférer le noviciat de Brigue. Ils acquièrent alors la propriété du conseiller Dominique Grangier ainsi que celle de Georges-Antoine Endrion, un ancien commissaire des guerres ayant servi la France. Les Jésuites transforment les bâtisses et y ouvrent un collège, ainsi qu'un pensionnat. Mais ce dernier doit fermer en 1847, à la fin de la guerre du Sonderbund, à la suite de la défaite des cantons catholiques et de l'expulsion de la congrégation de Loyola. Les radicaux, fondateurs par ailleurs de l'État fédéral en 1848 et de la Suisse moderne, prennent le pouvoir dans le canton de Fribourg. Les locaux reviennent à l'État qui, en raison de leur taille, ne sait qu'en faire.

En 1850, il y établit la salle des assises, puis cherche à s'en débarrasser. Les députés du Grand Conseil fribourgeois autorisent la vente des bâtiments pour une valeur de 13'000 francs. Ils sont achetés par Jean Daniel Ruprecht, un Bernois domicilié à Payerne, en dépit des protestations du père Pierre Becks, général de la Compagnie de Jésus. Une fabrique de chapeaux de paille y est alors aménagée jusqu'en 1882, date de l'acquisition de l'édifice par l'Hospice de la Broye pour un montant de 35'000 francs auprès des héritiers de Jean Daniel Ruprecht.

1882 • Un tour de passe-passe pour berner les anticléricaux

L'achat de l'ancien pensionnat se déroule dans des conditions particulières. Le 3 août 1882, le curé Nuoffer, président du comité de direction intérieure, suggère aux autres membres de procéder à l'achat du bâtiment des Jésuites dans le but d'y installer le nouvel Hospice de district. Cet immeuble est mis en vente à la suite du décès de ses propriétaires. Nuoffer se montre particulièrement persuasif, insistant sur le fait qu'une telle occasion ne se représentera plus de si tôt. Après une semaine de réflexion, le comité adopte la proposition de l'ecclésiastique.

Un écueil de taille demeure cependant. Les héritiers de l'hoirie Ruprecht, habitant Neuchâtel, sont connus pour leurs convictions plutôt anticléricales. Il n'est pas question pour eux de céder leur bien à une institution présentant un lien avec la religion catholique. Or, les Sœurs de la Charité œuvrent depuis 1877 en qualité d'infirmières. Pour expliquer cette résistance, rappelons qu'une quarantaine d'années après la guerre du Sonderbund, qui a vu la défaite des cantons catholiques, la Suisse se trouve en pleine tourmente du *Kulturkampf*. La méfiance confessionnelle est particulièrement tenace. Dans ces conditions, le curé Nuoffer contacte un régisseur – on dirait de nos jours un agent immobilier –, un certain Gaberel, habitant le canton de Neuchâtel. Ce dernier a pour tâche de traiter incognito avec les propriétaires, les membres des familles Ruprecht et Bracher. Après les avoir rencontrés, il leur demande de visiter les locaux staviacois pour en fixer le prix. Gaberel informe le comité courant août qu'il s'est rendu à Estavayer-le-Lac pour inspecter les lieux et qu'il a fait une offre de l'ordre de 23'000 francs. Dans le même temps, il demande au curé Nuoffer l'autorisation de pouvoir signer une promesse de vente jusqu'à hauteur de

30'000 francs en fonction de l'évolution des discussions. Le comité de l'Hospice accepte la requête donnant ainsi une marge de négociation à l'intermédiaire.

Quelques jours plus tard, c'est la douche froide. Les héritiers, ayant compris l'intérêt que suscitent les lieux aux yeux de Nuoffer, font monter les enchères et exigent la somme de 35'000 francs. Le comité réagit en accordant la permission au régisseur de s'entendre sur un montant de 35'000 francs maximum, limite à ne pas dépasser.

Les deux parties s'entendent finalement sur le montant, qui doit être payé au comptant le jour de la stipulation le 21 novembre 1882. Il reste encore à trouver une tierce personne qui fasse l'acquisition du bâtiment et qui le cède sans éveiller de soupçons et au même prix au comité de l'Hospice. Le choix se porte sur Auguste Bullet, habitant de Missy, localité protestante. Ce dernier est un parent du notaire staviacois Léon Bullet, connu pour son engagement en faveur de l'hôpital. Le 2 décembre 1882, Auguste se rend au cabinet de Léon et verse en espèces la somme de 35'000 francs aux héritiers. Aussitôt après leur départ, le nouvel acquéreur revend la propriété à la Commission administratrice de l'Hospice.



En raison des vives tensions religieuses, il a été difficile pour les catholiques staviacois d'acheter l'ancien pensionnat en possession d'une famille réformée. Ils ont dû trouver un intermédiaire neuchâtelois pour l'acquérir, qui l'a revendu à un autre intermédiaire pour ne pas éveiller les soupçons.

1883 • Des bistouris à la place des chapeaux



Une salle de chirurgie dernier cri est inaugurée en 1915. Plus de 400 patients y sont opérés annuellement.

Des rénovations importantes sont entreprises pour transformer l'ancienne usine de chapeaux en établissement de soins. Le 30 septembre 1883, le personnel et les patients prennent possession des lieux. La lumière électrique, le téléphone et le chauffage central font leur apparition en 1893. L'institution, qui a très vite besoin de nouveaux espaces, procède à l'achat d'une maison située sur le côté sud, ainsi que des anciens magasins de sel de l'État de Fribourg en 1897. L'hôpital entre dans la modernité, répondant aux standards de l'époque: cuisine électrique, buanderie moderne, salle d'opération, installation de rayons X... La salle de chirurgie ouvre ses portes en 1915 et offre ses soins à environ 400 personnes par année. À la fin de la Première Guerre mondiale, deux médecins œuvrent sur le site staviacois: les docteurs Thürler et Ducotterd. Le comité de direction intérieure est composé à cette époque de Baptiste Bovet, directeur de l'Hospice, du révérend Dévaud, du pharmacien Bullet, du notaire Holz et du négociant Elgass.

Tableau d'honneur		
DE TOUS LES DONN ET LEGS FAITS A L'HOSPICE		
DEPUIS SA FONDATION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1878		
(Dans ce tableau ne figurent pas les dons et legs au-dessous de 50 francs)		
1. M ^{lle} Martine, feu Pierre Torche de Franex, domiciliée à Grolley, un domaine situé à Franex, d'une valeur cadastrale de	62,536	
La même bienfaitrice a fait don de trois créances, valeur	2,300	
2. Sa Grandeur Mgr Marilley, évêque de Lausanne, un legs de M. Corloand Rd Directeur des Dames Dominicaines, à Estavayer	13,290	97
3. Plusieurs personnes par l'entremise de M. Chambellaz, Rd Chanoine à Estavayer	307	
4. M. Charles Bullet à Estavayer	100	
5. Un anonyme	100	
6. Un don de plusieurs membres de la Société de Consommation à Estavayer	63	
7. M. Berchier François-Xavier, de Granges-de-Vesin	50	
8. M ^{lle} Melanie, née Bullet d'Estavayer, épouse de Pierre-Nicolas Colraud	1,000	
9. M ^{lle} Marie-Françoise, épouse de Tertulien Renevey, de Fétigny (legs éventuel qui ne sera livré qu'après la mort du mari)	2,000	
10. M. Julien-Henri Vandeaux, feu Jean-Louis d'Estavayer	50	
11. M. Gavinet Rd Chanoine et Doyen d'Estavayer	100	
12. M. Pilonel Ernest, feu Bénédict d'Estavayer	200	
13. M. Bondallaz, Conseiller d'Etat, de Nuvilly	500	
14. M. Gaillard Jean de Saint-Aubin	300	
15. M ^{lle} Agathine Elgass, née Bullet d'Estavayer	5,000	
	<i>A reporter</i>	
	87,919	97

De l'hospice à l'hôpital XX^e siècle – aujourd'hui

1907 • Quand les Sœurs hospitalières brûlent les journaux protestants ou socialistes

En janvier 1907, un jeune homme de 27 ans, originaire de Châbles, mais habitant à Fribourg, est soigné à l'Hospice de la Broye. Des membres de sa famille lui envoient un paquet contenant quelques exemplaires de *La Tribune de Genève*, du *Courrier* et du *Peuple suisse*. À sa grande surprise, le colis a déjà été ouvert et la Sœur hospitalière a jeté les différents journaux au feu. «Nous ne pouvons pas tolérer, dit-elle, que des feuilles aussi immondes, aussi sales se lisent dans notre hôpital!» Le seul tort était qu'il s'agissait de publications réformées!

Une semaine plus tard, un second colis est à nouveau envoyé au jeune patient, mais il ne lui est pas remis par les religieuses. À la suite de la visite du frère du malade à Estavayer-le-Lac, qui leur fait part de son mécontentement et qui profère des menaces à leur encontre, elles doivent se résoudre à lui transmettre la presse genevoise. L'affaire est relatée dans les différentes gazettes de Suisse romande, en particulier dans l'édition du 14 février 1907 du *Peuple*. En tous les cas, dans l'esprit des religieuses, la sœur a pris la bonne décision pour que ces publications protestantes brûlent... en enfer.



Vendue de manière séparée en 1856, la chapelle des Jésuites est achetée aux enchères par un prêtre neuchâtelois qui en fait un lieu de culte réformé. En 1926, l'hospice rachète la chapelle et l'intègre à son complexe.



À la fin du XIX^e siècle, neuf Sœurs de la Charité venant de la Roche (Haute-Savoie) travaillent à l'hospice avec fermeté, se heurtant dans leur démarche aux radicaux, socialistes et anticléricaux.

1951 • Une nouvelle salle d'opération et une cuisine centrale



Pour répondre aux exigences médicales, la salle d'opération est modernisée et équipée de nouveaux appareils.



L'hôpital se développe en plusieurs étapes : une nouvelle annexe, créée en 1960, abrite les urgences, la radiologie et le bloc opératoire ; une autre annexe, construite en 1979, comprend les services généraux.

Un important chantier se déroule de juin 1950 à décembre 1951 pour procéder à la rénovation de la salle d'opération et de la cuisine centrale. Les architectes Matthey et Rosset conçoivent les plans et Pierre Brasey, ingénieur à Fribourg, conduit les travaux. Le jour de l'inauguration, le 10 décembre 1951, le correspondant de *La Liberté* note les changements. Le premier étage est dédié à la médecine, le deuxième est voué au secteur de la chirurgie. La maternité occupe le troisième. Le journaliste ajoute : « Tout est conçu de la manière la plus logique et la plus moderne, selon les découvertes les plus récentes de la science.

Que ce soient la pouponnière modèle, la salle d'opération avec ses appareils reluisants, que ce soient les salles de radiographie ou les installations de stérilisation, nous sommes en présence de merveilles techniques qui laissent au profane une impression de confiance et de sécurité. » Les communes ont mis la main à la poche pour financer les transformations. Le conseiller d'État Paul Torche appelle les syndicats et les conseillers communaux à encourager les villageois à se faire davantage soigner dans cet établissement hospitalier.

1960 • Le système bat de l'aile

Par décret du Grand Conseil du 11 mai 1960, le canton octroie une subvention de l'ordre de 300'000 francs en vue de l'agrandissement de l'ancien pensionnat. En 1961, une aile d'hospitalisation comprenant 40 lits est érigée. Toutefois, aucune autre construction médicale n'est planifiée avant une quinzaine d'années.

En septembre 1967, le préfet Georges Guisolan expose aux délégués des communes une situation financière préoccupante: le déficit enregistré en 1967 est de 78'863 francs contre 3'414 francs l'année précédente. L'une des causes est à rechercher dans l'augmentation des salaires (+ 93'000 francs): on compte 109 employés à la fin de l'année 1967. Le député Robert Pilloud demande aux communes le doublement de la contribution par jour d'hospitalisation des

malades (de 1 franc à 2 francs). Le nombre des «journées-malades» était de 60'282 en 1966 et 60'044 en 1967. Il y a eu 194 naissances à la maternité en 1966 et 142 en 1967.

Mais l'un des points principaux réside dans la volonté de combattre la mauvaise réputation de l'établissement. Ainsi, devant les délégués, le chirurgien Leo Strebel évoque le dénigrement systématique dont l'hôpital est victime. La direction a décidé en 1963 de fermer le site aux médecins qui n'y sont pas employés, mécontentant fortement la population. Georges Guisolan prend alors la décision que chaque patient pourra y être soigné, en chambre commune ou privée, par le médecin de son choix. Les spécialistes de la région peuvent à nouveau y opérer.

1969 • L'idée de collaboration avec Payerne

Le 10 juin 1969, devant les délégués des communes, le préfet Guisolan tire la sonnette d'alarme: le déficit d'exploitation est de 7'726 francs et la diminution de fortune est fortement préoccupante. Le magistrat demande une augmentation de cotisation de 40'000 francs aux communes pour soulager la dette, le prix d'une «journée-malade» étant de l'ordre de 44 francs. Les comptes indiquent que 1'377 personnes se sont fait soigner à Estavayer-le-Lac pour une hospitalisation moyenne de 25,5 jours.

Lors de l'assemblée, Georges Guisolan lance une idée novatrice: la collaboration avec l'hôpital de Payerne. Le canton de Vaud a repensé sa planification et met en chantier le nouveau site dont l'exploitation devrait commencer

en 1972. Il s'avère également que cet établissement se situera au centre du district de Payerne, à une dizaine de minutes d'Estavayer-le-Lac et de Domdidier. Les Broyards fribourgeois n'hésiteront pas à franchir la barrière cantonale. Les pertes financières risquent d'être énormes pour l'ancien pensionnat des Jésuites et sa fréquentation pourrait en pâtir. Le préfet brise un tabou en demandant au Conseil d'État fribourgeois que le site d'Estavayer-le-Lac puisse prévoir ses activités futures en relation avec les hôpitaux de zone du canton de Vaud. Les députés sont surpris par les réflexions du préfet et ne se prononcent pas sur la question ce soir-là. Mais Georges Guisolan, en précurseur, vient de semer les graines de l'intercantonalisme broyard valdo-fribourgeois.

1977 • L'urgence des transformations



À la fin des années 1970, l'hôpital d'Estavayer-le-Lac est en crise : la moitié des Broyards, méfiants, se font soigner à Fribourg.

En 1977, le Gouvernement fribourgeois s'inquiète de la vétusté du site staviacois, qui ne répond plus aux exigences de la médecine de l'époque. Il s'interroge également sur la qualité des soins. Dans son message au Grand Conseil, il rappelle que l'article premier de la Loi sur les établissements hospitaliers du 18 novembre 1971 exige qu'un hôpital « doit disposer notamment des services principaux de médecine, de chirurgie et de gynécologie-obstétrique. » Or, le secteur médico-technique ne comporte qu'une salle d'opération septique et une salle de radiologie datant d'un quart de siècle, qui ne répondent plus aux standards modernes. De plus, aucun service de physiothérapie n'existe. Les normes minimales d'hygiène de la cuisine, qui sert environ 700 repas par jour, ne sont pas respectées. Les vieilles machines à laver le linge, sans essorage, disséminées à travers tout l'hôpital, sont inadaptées. Les locaux du service administratif sont trop exigus et ne permettent pas de surveiller les allées et venues des visiteurs. Un autre problème réside dans

le manque de confiance des Broyards envers l'institution. Sur les 2'500 personnes du district hospitalisées en 1976, seule la moitié d'entre elles l'a été à Estavayer-le-Lac, les autres se dirigeant pour la plupart sur le site flambant neuf de Bertigny, à Fribourg, inauguré en 1972.

Le Conseil d'État choisit dès lors d'entreprendre de solides rénovations pour un montant de sept millions de francs. Le gouvernement établit le budget des transformations à apporter :

Centre d'opération et de radiologie	2'680'000.–
Bâtiment des services	3'102'400.–
Foyer, réception, administration	293'100.–
Centre de physiothérapie	149'900.–
Maternité	71'500.–
Modification 1 ^{er} et 2 ^e étages	273'000.–
Travaux extérieurs	172'000.–
Imprévus	250'000.–

Si l'État de Fribourg verse 1'602'900 francs, la Confédération octroie un demi-million de francs et l'Office fédéral des assurances sociales 435'000 francs. Le solde restant, qui avoisine les 4,5 millions de francs, est à la charge de l'hôpital. Le 22 septembre 1977, les délégués des communes broyardes acceptent le crédit.

Le Conseil d'État insiste sur le caractère urgent du projet. Les travaux doivent être terminés avant la fin de l'année 1978 pour bénéficier des subventions fédérales.

1980 • Le cri d'alarme des employés

L'institution staviacoise connaît de sérieux problèmes de financement qui rendent le travail des soignants particulièrement pénible. Le personnel envoie alors une lettre signée par 112 employés au Gouvernement fribourgeois pour dénoncer les conditions de travail et leur impact sur les patients. Le journaliste Gérard Périsset écrit dans *La Liberté* du 11 novembre 1980 que «c'est un véritable coup de semonce que viennent de tirer les collaboratrices et les collaborateurs de

l'Hôpital de la Broye en adressant, au Conseil d'État et au Grand Conseil, une lettre ouverte dans laquelle, sans ménagement aucun, ils expriment les sentiments que leur inspire la situation actuelle des hôpitaux de district». Les pétitionnaires exigent de l'État des moyens semblables à ceux qu'il engage pour le nouveau site de Bertigny. Ils demandent une augmentation des crédits alloués, régulièrement contestés par le canton, pour obtenir des installations médicales modernes et recruter davantage d'infirmiers compétents pour offrir des soins de qualité aux Broyards. Au début de la décennie, la situation est préoccupante. Le salut viendra de l'intercantonalisme valdo-fribourgeois.



Vétuste, ne correspondant plus aux critères de soins modernes, l'hôpital connaît de sérieux problèmes de financement. De plus, les employés dénoncent en 1980 leurs conditions de travail.

Au début des années 1990, le Département de la santé veut fermer les urgences des hôpitaux de district le soir et le week-end. Les syndicats et députés broyards montent au front et réussissent à maintenir les soins aigus.





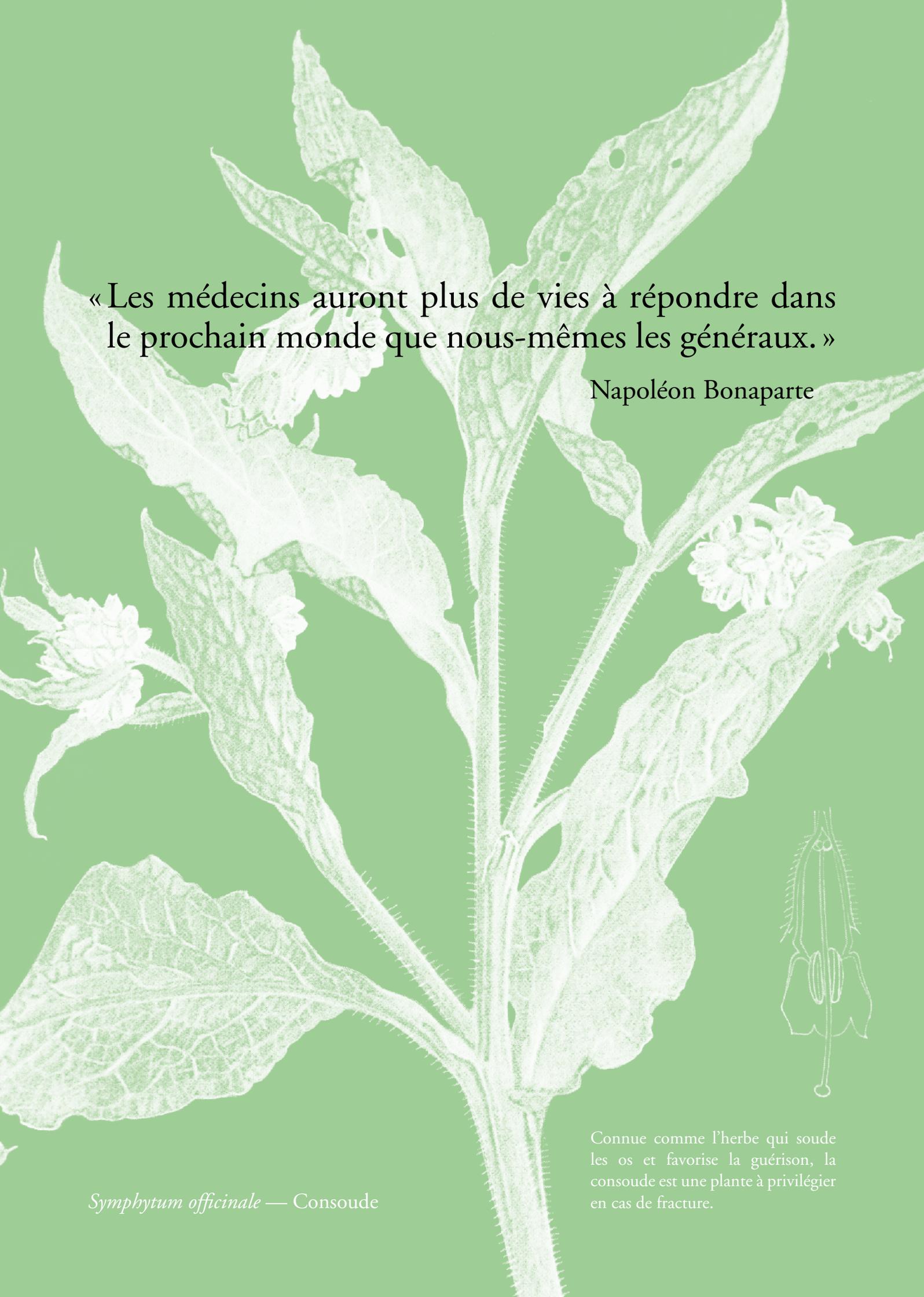
Au début 1990, l'hôpital est toujours largement déficitaire (4,8 millions de francs) et sous-occupé.



En 1988, les acquisitions d'équipements se limitent seulement à un téléfax, du matériel de lecture pour les archives microfilmées, un cardiocotographe et une cabine de transformateur électrique.



En 1990, sur les 279 nouveaux-nés broyards, seuls 107 ont vu le jour à la maternité d'Estavayer. C'est significatif de l'état d'esprit des mamans à l'égard de leur maternité.

A detailed botanical illustration of the plant Symphytum officinale (Consoude) in black and white. The illustration shows a central stem with several large, ovate leaves that have serrated margins and prominent venation. Some leaves show signs of being eaten, with small holes. At the top of the stem, there is a cluster of small, tubular flowers. The stem and leaves are covered in fine hairs. In the bottom right corner, there is a small, detailed drawing of a single flower or fruit part, showing its internal structure.

« Les médecins auront plus de vies à répondre dans le prochain monde que nous-mêmes les généraux. »

Napoléon Bonaparte

Symphytum officinale — Consoude

Connue comme l'herbe qui soude les os et favorise la guérison, la consoude est une plante à privilégier en cas de fracture.

Payerne

Pour ses institutions de soins, Payerne a pu compter sur deux cas typiques de l'histoire de la santé en Suisse. D'abord une maison d'assistance aux pauvres et aux malades vivant à deux pas du monastère avant de se développer à la période bernoise. Ensuite une infirmerie lancée par de pieux notables au bord de la Broye. C'est elle qui va devenir le premier hôpital de zone du canton de Vaud.

La naissance des hospices en terre vaudoise XIV^e – XVI^e siècles

1362 • L'hospitalia pauperes

La première trace écrite d'un hôpital sur le territoire payernois remonte à 1362, sous la plume du pape Clément VII. C'est un pape (en réalité un antipape d'Avignon) qui connaît en tout cas Payerne de nom: le futur Clément VII, né Robert de Genève, a grandi à Annecy et a notamment reçu en bénéfice le Prieuré de Payerne quand il était encore cardinal. Le pontife, ayant entendu que les rentes ont diminué mais surtout que l'édifice était en ruine, accorde une indulgence de 50 jours à qui vient s'y confesser et surtout à qui vient aider à la réparation du site. L'hôpital est alors, comme le mentionne le pontife, l'endroit « où les pauvres de Christ ont accoutumé de loger, sont du tout ruinés, et qui ne se peuvent réparer sans les aumônes des fidèles de Christ ».

Rien à voir avec une institution de soin médical. L'hôpital médiéval est, sur terres vaudoises ou fribourgeoises, un établissement de charité publique ou religieuse. Il prend en charge de manière temporaire les malades, les miséreux, ceux qui ne parviennent plus à mendier ou encore les femmes à la veille de leur accouchement. On vient y chercher le gîte et le couvert, et les soins dispensés sont surtout d'ordre spirituel: « C'est le Ciel, et non un virus qui rend malade. » Les conditions d'entrée sont strictement définies. Et quand frappent des maladies contagieuses spécifiques, comme la lèpre, on relègue alors les victimes en périphérie dans des maladaires, dont beaucoup ont laissé leur nom sur place.

Autant dire qu'on ne sait rien ou presque du premier établissement payernois. Celui dont parle le pape doit sans doute être rapproché des « hospitalia pauperum », mis en place par les monastères à la période carolingienne: un lieu d'hébergement externe à la communauté des moines, doublant l'infirmerie du monastère. Elle est destinée aux frères malades comme aux autres nécessiteux.

On situe généralement le premier hospice payernois dans l'ancienne maison de Commune, au numéro 32 de la Grand-Rue (on dit alors la Grande charrière publique de Plagnieux). C'est aujourd'hui la pharmacie de l'Abbatiale et la pinte communale. Sur le cadastre de ville de 1697-1698, son ancienne affectation est corroborée par l'appellation du lotissement voisin, « derrière le vieil hôpital ». Le quartier est alors un enchevêtrement de granges, de maisons privées et publiques, de jardins, d'étables où se glisse encore l'officine d'un apothicaire. On dira que les critères d'hygiène ne sont pas les mêmes qu'aujourd'hui.

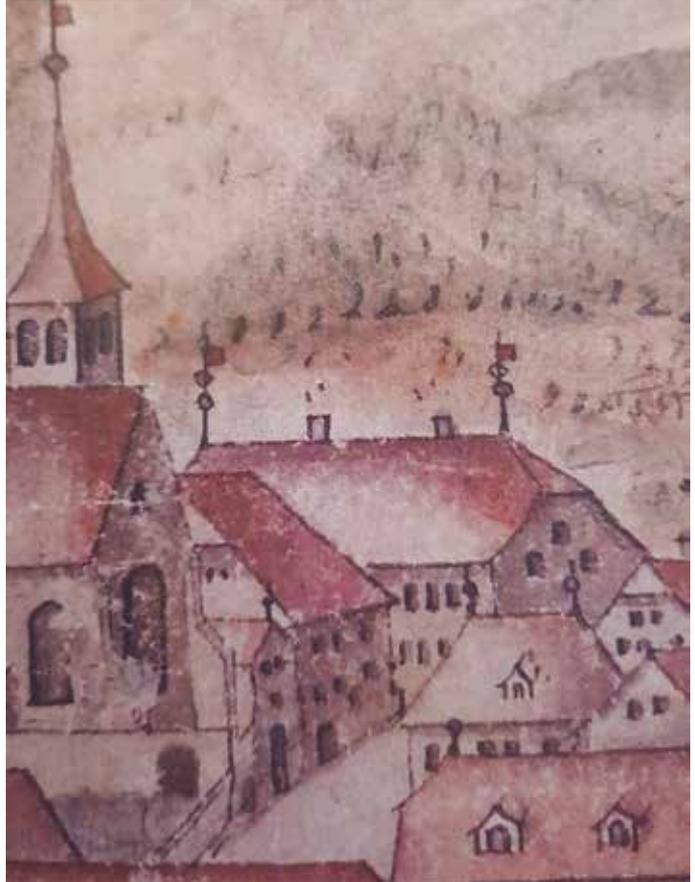


La première mention connue de l'hôpital est celle de l'antipape Clément VII (en 1362), qui accorde des indulgences aux pèlerins qui viendraient s'y confesser et en renflouer la chapelle.

1450 • Le monastère veut récupérer son dû

L'hôpital tire ses revenus de dons et de testaments. Mais c'est accessoire. L'établissement possède de juteux biens, territoires et autres possessions qui lui assurent l'essentiel de son fonctionnement. Sauf que le tout est puisé directement sur le patrimoine du monastère voisin, via des coutumes établies çà et là avec les années.

En 1450, c'en est trop. Le vicaire et ses moines comptent bien récupérer ce qui leur est dû et revendiquent les propriétés de l'hôpital. Un arbitrage est ainsi mis en place sous le haut patronage d'Amédée, évêque de Sabine, qui n'est autre que l'antipape savoyard Félix V qui vient d'abdiquer. La médiation se conclut en tenant compte que les biens des « Recteurs de la Chapelle de l'hôpital et des âmes du Purgatoire », à savoir l'administration de l'hospice, sont dédiés à Dieu et « à de pieux usages ». L'honneur est sauf.

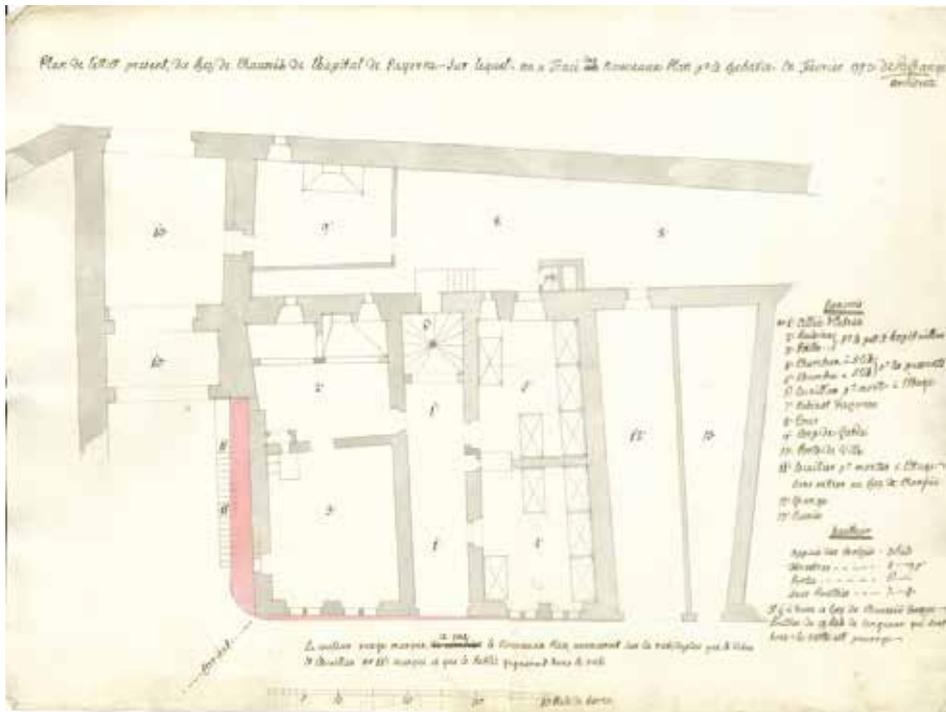


Un premier hôpital se situe vraisemblablement dans la maison de la Ville, derrière la Grande charrière publique de Plagnieux, la future Grand-Rue. Payerne compte alors moins de 2000 âmes.



En cas de maladie chez un patient aisé, c'est un médecin qui se rend à son chevet, le plus souvent à domicile. Ici, au XV^e siècle, le diagnostic est posé par l'observation des urines.

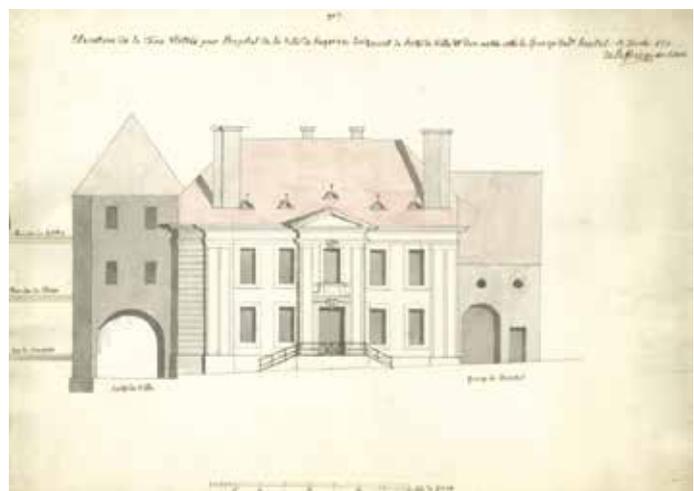
1500 • Un hôpital pour cacher la misère



L'hôpital du début du XVI^e siècle jouxtait les granges, les jardins et la porte fortifiée de la ville, côté Berne. Il sera transformé à la fin de l'Ancien Régime par la bourgeoisie locale. L'intérieur reste voué à l'hébergement, avec une dizaine de lits à chaque étage, à côté des latrines.

Au début du XVI^e siècle, l'hôpital migre dans les bâtiments adossés au mur d'enceinte et au corps de garde de la porte de Berne. Le tout est coincé entre une grange, la rue et un champ de chanvre. C'est là que va se développer, après la Réforme et sous l'œil de Leurs Excellences de Berne, une institution typique de l'Ancien Régime. Elle est tenue par l'élite locale. La bourgeoisie de la place cherche surtout à y contrôler temporairement ou durablement le petit peuple et les marginaux d'alors: pauvres errant d'une ville à l'autre, des soldats en fuite, des vieillards ou des femmes seules et souffrantes. Ils sont nourris et logés dans une série de chambres, avec des caves. Un règlement détaille qui a le droit d'entrer ou non. Des petites mains en la personne d'un grand Hospitalier (parfois accompagné d'un petit Hospitalier et d'une servante) s'occupent des affaires courantes: ils sont les yeux et les mains du Conseil de la commune. Le grand Hospitalier doit notamment nourrir les pensionnés

(un bouillon avec une livre de pain), gérer le bois du chauffage, distribuer la subsistance aux pauvres, chasser les mendiants, fournir une comptabilité précise du beurre, de l'huile et du sel utilisés, etc. On leur demande surtout de veiller à l'absence de scandale et de surveiller, les veilles de foires, les canailles se déguisant en estropiés.



La façade monumentale, telle qu'elle sera remodelée après 1773, devait montrer la puissance du pouvoir bernois.

Trois siècles de lèpre et de peste XVI^e – XVIII^e siècles

1520 • Une léproserie accueille les malades à l'extérieur de Payerne

À Payerne comme ailleurs, durant tout l'Ancien Régime, les fréquentes épidémies sont gérées au cas par cas. D'abord par un éloignement tout relatif des malades. Dans la Cité de Berthe, une léproserie est attestée, hors du centre, en 1520. Deux « marrons » (chargés de soigner les malades et de les ensevelir) officient à Pâques 1565 à la Maladière et plusieurs sont licenciés l'an suivant pour leur mauvais travail. La lèpre frappe fort en 1594. Les victimes sont d'abord assignées en chambre, assistées par l'Hospitalier qui leur donne « des petits pots » afin qu'elles puissent s'en servir elles-mêmes. Malgré une petite rente (4 sacs de froment et 40 florins par an), elles peinent parfois à y rester : un lépreux qui était venu chercher un peu d'intimité avec sa femme, malgré une interdiction, est blâmé. La ville regorge de malades, et décide d'envoyer à Lucens les infectés venant de la région d'Avenches.

En 1597, la peste fait son retour. Les deux marrons publics reçoivent le droit de se partager les vêtements des malades décédés sans héritiers à la Cigogne (lieu dit qui se situe au bord de l'actuelle route de Morens). La même année, les sages-femmes refusant d'aller visiter les femmes malades de la peste sont expulsées de la ville. Un traitement plus généreux sera réservé à celles qui se dévouent. La femme de Maître Samuel Husson reçoit 5 bichets de messel et 4 d'orge pour son service en 1611. Les épidémies ne disparaissent pas pour autant. La ville se barricade en 1613 et 1616 : on se rend



Les traitements de la médecine de l'ancien temps restent rudimentaires.

Ci-dessus, la saignée apparaît comme la solution à la plupart des maux du XVI^e au XVII^e siècle. Molière s'en moquera dans *Le Malade imaginaire*.



Ci-contre, malgré la fréquence des épidémies, il faudra du temps pour voir des méthodes efficaces. La tenue dite du marroquin, en 1725, laisse songeur : son nez « rempli de parfum » doit le protéger de la peste.

peu à peu compte de l'efficacité de certaines mesures et des hommes sont placés aux portes pour éloigner les malades, en l'occurrence fribourgeois. En 1628, les pestiférés sont priés de ne plus jeter leurs immondices dans la rue comme tout le monde, et d'aller laver leurs linges en aval de la Broye, en Vuaz Vauchy. D'autres décisions sanitaires vont apparaître. En 1754, on décide par exemple de faire creuser par le marguillier des fosses de six pieds de profond, de bien battre les fosses et de les couvrir de chaux pour limiter les odeurs et d'enterrer les morts au plus vite.

Au secours des miséreux et des nécessiteux XVIII^e siècle

1769 • Des chambres pour serrer les fols

Sous l'Ancien Régime, Payerne connaît un début de politique sanitaire avec, pour le Conseil de la ville, le souci de pensionner et de s'assurer de la présence de quelques personnes en charge des soins: un chirurgien, un docteur, un apothicaire, un pharmacien, une sage-femme et, on l'a vu, en cas d'épidémie, un marron pour la peste. Les quatre premiers échangent parfois leurs fonctions en cas de vacances du poste: à l'époque, «les docteurs de bonne réputation» (sic) et «les fabricants de bonnes drogues» (sic) sont très demandés. Ils restent rarement plus de six ans au même endroit et doivent être de bonne conduite et de bonnes mœurs, dans la mesure où ils font déjà partie de l'élite de la société locale. On s'assure notamment de la bonne foi des praticiens. Plusieurs cas de docteurs en délicatesse avec «Monsieur le Ministre de la Parole de Dieu» et incités à partir sont attestés. Quant aux techniques de soins, elles restent très limitées, privilégiant le recours à la saignée ou autres.



1697, le chirurgien reste un spécialiste souvent itinérant. Il remet ici une épaule en place à l'aide d'une porte.

L'hôpital, lui, n'est qu'occasionnellement leur théâtre d'opération. Du XVI^e à la veille du XVIII^e, le journal de l'institution révèle surtout une besogne de fond: pensionner les miséreux, aider les nécessiteux par de menus dons en espèces (un à six batz), et surtout transporter ceux qui errent d'un endroit à l'autre par les soins des «charoires des pauvres». On évite ainsi qu'ils encombrant les rues. L'hôpital livre du pain à ceux qu'il héberge ou à ceux qui restent à domicile, souvent des veuves ou des impotents. Les cadavres abandonnés ou les malades qui finissent par trépasser à l'hôpital sont enterrés aux frais de l'institution. Les malades psychiques y atterrissent finalement aussi. En 1769, les Bernois demandent à la Ville d'aménager «deux à trois chambres fortes pour serrer les fols».

 A handwritten ledger page from 1796, titled 'Comptes de l'Hôpital, 1796'. The page is organized into columns for dates, descriptions of expenses, and amounts. The entries are written in cursive and include details such as 'pour le pain', 'pour le vin', and 'pour le feu'. The amounts are listed in francs and centimes. The page is numbered '18' at the bottom right.

Comptes de l'Hôpital, 1796. Assistance de pauvres malades, majoritairement des personnes isolées de passage.

1773 • Du faste bernois à l'exposition des Zoulous

Cacher, contrôler la misère et tout ce qui peut troubler l'ordre n'empêchent en rien le prestige. Pour mettre en avant la bienfaisance des autorités et la puissance de la ville (qui accusera au passage les charpentiers de gonfler les factures), un nouvel hôpital est construit au même emplacement en 1773, à l'angle de la Grand-Rue et de la rue de Savoie, en lieu et place de l'Hôtel de Ville actuel. La bâtisse affiche une splendide façade néo-classique avec pilastres, entablement, grandes cheminées, un vaste toit (dont quelques tuiles sont volées en 1774), des ferronneries et une maçonnerie de premier ordre. Mais derrière, on ne trouve qu'une poignée de chambres parfumées chaque matin aux graines de genièvre, où s'entassent parfois jusqu'à quinze personnes.

L'institution survit à la chute du régime bernois (1798) et à la naissance du canton de Vaud. Elle semble toutefois peu à peu privilégié, à l'hébergement, les aides directes envers les nécessiteux. L'établissement bénéficie encore de lourds travaux en 1844. Quelques années plus tard, il n'apparaît plus dans les sources que comme lieu polyvalent. Le préfet veut y installer des cellules. On tient, en 1857, le procès intenté par le conseiller fédéral Jakob Stämpfli à la presse locale. On y installe un poste de gendarmerie. Il y a une exposition de machines à coudre en 1867. Et même l'exposition d'un « véritable Zoulou » avec son costume traditionnel, en 1880. Le propriétaire se recommande.

Signe des temps, l'ancien hôpital va accueillir une série d'expositions itinérantes, aujourd'hui discutables, comme cette présentation publique d'un « véritable Zoulou ».



Le vénérable bâtiment va notamment être utilisé comme gendarmerie (ici dans les années 1930), avec de remarquables vespasiennes en avant-plan.

NOUVELLISTE VAUDOIS

Machines à coudre américaines incomparables.

EXPOSITION  **A PAYERNE**
 mercredi le 10 et jeudi le 11 juillet

DANS UNE DES SALLES DE L'HOPITAL, A PAYERNE,
M. CHARLES SCHNYDER, DE LAUSANNE,
 agent de la fabrique renommée de GROVER ET BAKER, à New-York,

exposera un beau choix de machines à coudre américaines, des modèles et construction les plus excellents et les plus modernes, à l'ancien-hôtel, au point de chapelle, pour tout genre de couture.
 Sauf la ville de Payerne et ses alentours, ces machines à coudre se sont répandues dans toutes les contrées de la Suisse avec une rapidité incroyable; car une bonne machine à coudre américaine (n'ayant pas les défauts de celles contrefaites) est la meilleure économie des familles et l'outil indispensable des tailleurs, cordonniers, etc.
 Cette exposition de machines à coudre ne devant pas se renouveler de sitôt à Payerne, je prie l'honorable public de profiter de cette rare occasion pour les examiner.

CHARLES SCHNYDER, constructeur, à Lausanne.

L'édifice communal servira de lieu polyvalent. On y vendra des machines à coudre et on y tiendra des procès importants.

NOUVEAU !

Dimanche 8 février 1880, sur la place de l'Hôpital, à Payerne, on pourra visiter un véritable Zoulou du sud de l'Afrique, appartenant à la nation dont les guerriers ont tué le prince Napoléon. Il paraîtra dans son costume national, avec ses armes et les autres moyens de défense dont il se servit contre les Anglais dans sa patrie.

Il a été visité par les professeurs des Académies de Genève et Lausanne; ils ont reconnu que c'était bien un véritable Zoulou.

J'espère qu'un public nombreux voudra bien répondre à mon invitation.

Le Propriétaire.

Une nouvelle infirmerie pour le petit peuple XIX^e siècle

1866 • La bourgeoisie payernoise se mobilise

La disparition progressive de l'unique site consacré aux soins publics de la région – une bourse des pauvres, elle, subsiste – laisse la Broye sans autre réelle alternative que le lointain Hospice cantonal de Lausanne. C'est dans ce contexte que Payerne va être le théâtre d'un mouvement de charité typique du Réveil protestant à l'origine de l'institution actuelle. En 1866, une infirmerie associant soins aux indigents et petite offre médicale est lancée par un comité comprenant d'éminents membres de la bourgeoisie payernoise: le directeur de la Banque populaire de la Broye Paul Vullièmoz, un architecte, un docteur ou encore le pasteur Soutter. Le ton est humaniste, charitable et moralisant. Les chorales, le sapin de Noël et les «soins de l'âme» occuperont une place centrale dans l'institution pendant des décennies. En 1906, le pasteur est encore au comité de direction. Et en 1964, c'est toujours une diaconesse de St-Loup, Sœur Marguerite Bandelier, qui dirige la maison.

Les débuts sont toutefois difficiles. Très difficiles. La Commune de Payerne n'y voit aucun intérêt et n'offrira qu'un soutien minimal, refusant même de déposer au greffe la souscription. La charité se replie sur un appel au public et aux dons, pour ancrer la petite infirmerie dans le paysage populaire. Un succès: 2'158 francs dès le début, avec 100 francs versés par le président de la Confédération Fornerod. De quoi installer neuf lits et un berceau dans trois salles louées dans la maison du Moulin à Pégeon (à côté de l'actuel Moulin agricole) à la sortie de la ville. On embauche une infirmière, Mlle Hack, pour 250 francs par an, et le Dr Meillaud s'engage comme médecin de service. L'infirmerie ouvre le 9 décembre 1867.



Les sœurs de St-Loup jouent un rôle primordial dans les premiers hôpitaux modernes du Canton. Établissement très moral, l'Infirmerie de Payerne y aura recours durant toute son existence.



À la fin du XIX^e siècle, Payerne finit par conclure une convention avec la jeune institution, qui met à disposition sa morgue contre 500 francs.

1883 • Un pavillon est construit au bord de la Broye

Entre la farine et les convois agricoles, l'endroit n'était pas forcément idéal. En octobre 1870, la Ville loue à l'infirmerie le premier étage de l'immeuble communal de la Rue des Moulins. L'emplacement est bruyant car situé au-dessus d'un four, d'un pressoir à fruits, d'une buanderie et d'un abattoir. En 1877, l'économe de l'infirmerie s'inquiète même de la qualité de l'eau des puits alors que sévit la fièvre typhoïde. La construction d'un véritable bâtiment, propre, voué aux soins, a finalement lieu en 1883 après d'intenses tractations sur un terrain alors libre des Rammes. Les débuts sont modestes: 17 lits sont réservés aux malades curables alors que les soins sont apportés par deux infirmières, un aide et les deux médecins installés en ville.

Souvent en manque de place et d'installations, l'infirmerie va à plusieurs reprises s'appuyer sur la charité locale (une façon de fédérer la population autour de l'institution) ainsi que sur les subsides communaux et cantonaux.



Mal accueillie par les autorités, la jeune infirmerie va migrer à plusieurs reprises, notamment à la rue des Moulins.



Pendant des décennies, la charité et les tombolas, soumises à autorisation, permettent des investissements dans de nouveaux équipements médicaux.



En 1883, un bâtiment enfin pensé pour les soins et les séjours de courte durée est construit au bord de la Broye, entouré de jardins et de potagers.

Des Trente Glorieuses à la folie automobile XX^e siècle

1919 • De la grippe espagnole aux coups de serpe

Les patients accueillis sont ceux d'une région encore très agricole et peu industrialisée. Jusque dans les années 1950, le quotidien de l'institution semble fait de maladies (s'y ajoutera la grippe espagnole, qui fait des ravages à la fin de la Première Guerre mondiale), d'agriculteurs accidentés, et des premiers faits divers dûment relevés par les journaux. Par exemple le cas de ce militaire blessé d'un coup de baïonnette en 1910, opéré en vain par un chirurgien dépêché de Berne.

Ironie de l'histoire, le Conseil fédéral refusera une pension à la famille. Citons encore un gendarme, blessé à coups de serpe alors qu'il intervenait dans

une dispute familiale à Saint-Aubin. Un gamin blessé alors qu'il jouait avec une hache (son sourire fera, paraît-il, fondre toutes les infirmières), selon le compte rendu d'un journal local. Un jeune employé de ferme radiographié après avoir été blessé par son taureau. Une jeune fille de Corcelles-près-Payerne tuée par son amant, autopsiée à l'infirmerie qui commence à prendre le nom d'hôpital. Ou encore ces « deux négresses », rapporte la *Feuille d'Avis de Lausanne*, dont la voiture percute violemment le pont de l'Arbogne. Nous sommes en 1948, et tant l'arrivée de l'automobile que la modernité vont pousser la vieille œuvre charitable à changer de modèle.

1959 • La tombola ne paie plus la table d'opération

Au début des Trente Glorieuses, l'institution est encore celle du siècle passé, quoique plusieurs fois agrandie pour augmenter ses capacités: de nouvelles chambres, une maternité en 1950, un appareil à aérosol, un nouvel appareil à narcose, une table d'opération articulée. Le tout pour suivre la hausse de la population de la région, mais surtout pour augmenter ses revenus: les comptes sont tellement serrés qu'une variation de quelques dizaines de patients sur un an, par exemple 2'047 journées d'hospitalisation sur plus de 18'000 en 1959, peut provoquer un déficit considérable. La pension des malades (le secteur est alors dit

« hôtelier ») reste volontairement basse, à 9 francs par jour, pour ne pas entraîner un exode vers des établissements meilleur marché. L'État verse une contribution pour les indigents, soit peu ou prou la moitié des malades ou blessés. Les assurances sont marginales. L'utilisation des installations (rayon X, salle d'opération) est dûment facturée aux praticiens de la place. Le but est de parvenir à autofinancer chaque secteur, mais il faut recourir aux dons et à la charité pour combler les manques. En 1959 toujours, la vente annuelle avec son manège, les buffets, la tombola, la pêche miraculeuse et la roue aux saucissons, permet encore de compenser l'équivalent des deux tiers du déficit de l'établissement. Mais inexorablement, le poids des aides publiques augmente année après année.

Les années 1950 mettent le petit hôpital sous pression. Aux accidents de la campagne s'ajoute une folle succession de blessés suite au développement fulgurant de l'automobile.

Ce système dépassé peine également à faire face au nombre croissant de blessés graves liés aux accidents de la route ou au développement de la région, notamment avec l'aviation. Il n'y a alors pas de limitation de vitesse sur la route. Les carrosseries sont en métal rigide. Les chaussées sont ce qu'elles sont, et tant le brouillard que le verglas sont déjà là. L'ensemble fait des ravages et des carambolages mémorables sur la route de Berne. Février 1958, le verglas justement provoque la collision d'un corbillard soleurois avec une fourgonnette de volailles de Vulliens à la sortie d'Avenches. Le conducteur du corbillard, le poumon perforé, décédera à l'hôpital de Payerne.

Région de la Broye

Oron

Visite de la TV — (Corr. part.) — Une animation inaccoutumée a repris récemment dans la localité. Plusieurs camions de la TV romande stationnaient devant la maison de M. Théo Pasche, artiste-peintre. En effet, les frères qu'elle contient allaient être le sujet d'une émission. Celle-ci fut une réussite.

Aujourd'hui :

Grand arrivage de calamares

Nous vous conseillons la recette à la Toulousaine : couper les calamares en lanières très courtes. Hacher de l'ail, oignon, persil, ajouter sel, poivre, paprika, safran, mélanger le tout avec les lanières de calamares. Faire cuire dans moitié huile et moitié beurre. Temps de cuisson : environ 10 minutes.

Les calamars valent Fr. 3.50 la livre.

Mulhaupt - Comestibles, 33 rue Saint-Laurent, 38 pl. Chauderon et 22 av. Gare. Tél. 23 05 15.

Pour les livraisons du vendredi matin, veuillez nous téléphoner la veille.

Payerne

La vie militaire — (Corr. part.) — Depuis lundi matin, la caserne d'aviation a rouvert ses portes pour la première école de recrues d'aviation de l'année, qui est placée sous le commandement du colonel Henchoz.

L'école de recrues de DCA, que dirige le colonel André, a débuté, cette année, plus tôt que de coutume, soit le 31 janvier dernier.

Conférence pour hommes — (Corr. part.) — La 3e conférence de l'hiver a eu lieu à la salle de paroisse. M. Arnold Bolla, avocat, à La Chaux-de-Fonds, est venu parler de : « Evangile et technique ». Le conférencier, qui fut introduit, puis remercié, par M. André Laurent, a vivement intéressé son auditoire.

Enfin on démôlit ! — (Corr. part.) — Le vieux café Glivol, dont on avait commencé la démolition au printemps 1957, va enfin disparaître. Les travaux ont repris ces jours et cette fois ancienne pinte ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Un hôtel garni lui succédera et donnera un aspect entièrement neuf à ce coin du Vieux-Payerne.

Voyage en URSS — (Corr. part.) — Les jeunes radicaux de Payerne ont entendu une causerie de M. André Genillard, instituteur à Lausanne, sur son voyage en URSS, à l'occasion du « Festival de la jeunesse mondiale pour la paix », à Moscou, en 1957.

A Avenches,

corbillard contre camionnette.

(Corr. part.) — Mardi soir, vers 18 heures, un corbillard transportant un cercueil roulait en direction de Soleure. A la sortie d'Avenches, au lieu dit la Maladère, le véhicule dérapa sur la pellicule de verglas qui recouvrait la chaussée et fit une embardée. Au même moment arrivait en direction d'Avenches une camionnette chargée de quatre cents jeunes coqs. Il y eut collision et elle fut d'une extrême violence. Sous l'effet du choc, le conducteur du corbillard et son épouse furent projetés hors du véhicule. Le cercueil se disloqua en tombant à une dizaine de mètres du lieu de l'accident.

Dans la camionnette, la conductrice a eu un bras cassé et souffre d'une commotion. Il s'agit de Mme Gabella, de Vulliens. Le conducteur du corbillard, domicilié à Soleure, a un bras cassé, le visage contusionné, des côtes cassées et le poumon perforé. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne avec son épouse qui n'a que des plaies superficielles sans gravité. Les voitures sont pratiquement démolies et ont été remorquées dans un garage d'Avenches.



FOURRURES

voyez les prix de soldes

chez

Ed. MICHAUD

Magasin et atelier

Galeries du Commerce

Lausanne

Le bon magasin "Au Léopard"

Vendredi 30 Jan 1957

INFORMATIONS GÉNÉRALES D'ICI ET D'AILLEURS

Deux Venom s'accrochent entre Estavayer et Payerne

TANDIS QUE LE PREMIER CHASSEUR REGAGNE SA BASE L'AUTRE S'ÉCRASE — LE PILOTE SAUTE EN PARACHUTE

Mme, qui avait 11 heures de vol, deux chasseurs « Venom » appartenant au centre de formation de l'Armée de l'Air, se sont heurtés en plein vol au-dessus d'Estavayer-le-Lac, vers 10 heures de la nuit. Les deux avions ont été projetés à terre et ont explosé.

Il a été constaté que l'un des avions avait un défaut de pression de l'huile.

Le pilote de l'un des avions a été projeté à terre et a été blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Le pilote de l'autre avion a été projeté à terre et a été blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Les deux avions ont été projetés à terre et ont explosé.

Le pilote de l'un des avions a été projeté à terre et a été blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Le pilote de l'autre avion a été projeté à terre et a été blessé. Il a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Un enfant tombe dans une crevasse

Un enfant de 5 ans est tombé dans une crevasse à Estavayer-le-Lac. Il a été blessé et a été transporté à l'hôpital de Payerne.

Il a vu l'appareil exploser

Un témoin oculaire a vu l'explosion des deux avions.

Le soldat suisse à la mode : viril, élégant, coûteux

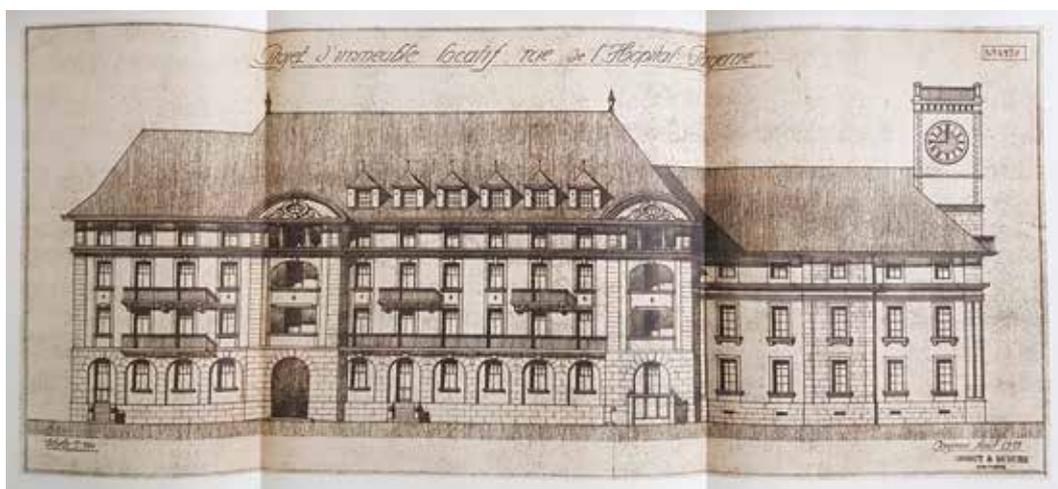
Les fiancées ne rougiront plus de leur promis en uniforme.

L'armée participe parfois au recrutement des patients. Comme en 1967, quand deux Venom se percutent en vol près de la piste.

1961 • La fin de l'ancien hôpital

Les secours s'adaptent à l'avènement de l'automobile et une première ambulance est lancée en 1916. Plus tard, c'est la gendarmerie qui travaillera avec l'ambulance d'un privé, celle du garage Ischi, jusqu'à ce que deux véhicules du garagiste soient repris par un premier centre de secours en 1958. Les blessés de la route atteignent des sommets en 1961, avec près de 30'000 accidents en Suisse. Dans le canton de Vaud, le pic sera toutefois atteint en 1977, avec 143 morts pour plus de 6'500 accidents sur les routes vaudoises. Dans la Broye, les accidents de la route ponctuent dramatiquement les fins de semaine. C'est trop pour une petite institution bourgeoise quasi associative, difficile d'accès et sans médecin à temps plein.

En 1961, le vénérable bâtiment de l'ancien hôpital, que l'architecte Louis Bosset avait en vain proposé de changer en locatif au cachet *Heimatstil* (un projet de théâtre avec salles pour les services publics a aussi été dessiné), est finalement détruit par des hommes de la protection aérienne, en cours de répétition. Il sera remplacé par l'Hôtel de Ville actuel. Ironiquement, la même année, l'infirmerie tire la sonnette d'alarme. Son service de chirurgie est occupé à 120%. Il n'y a plus que trois chambres pour les cas gériatriques. La pharmacie, tenue par les sœurs, ne tient plus la route. La maternité sature. Quelques mois plus tard, il faudra même recourir à des lits de la Croix-Rouge pour compléter le manque de place. Le projet d'un nouvel hôpital sur les hauts de la ville prend forme alors que les budgets déficitaires s'accumulent. Payerne n'est toutefois pas un cas isolé. Morges, également débordée, refuse les ouvriers blessés sur le chantier de l'autoroute. Partout, la première génération spontanée d'hôpitaux régionaux vaudois ravale sa fierté et demande l'aide du Canton.



Ironie de l'histoire, c'est quand l'infirmerie frise la saturation que le bâtiment autrefois dévolu à l'hôpital vit ses dernières heures. Les projets de transformations (dont on voit ici l'un des plans signés Louis Bosset) seront abandonnés au profit d'un édifice moderne.



Finalement, en 1961, le vénérable édifice est détruit devant la foule. On le remplace par le bâtiment signé Robert F. Zürcher l'année suivante.

Face à l'engorgement des chambres et à l'évolution des techniques de soins, la petite infirmerie du bord de la Broye va être remaniée à plusieurs reprises. Ici, dans les années 1960, l'architecte Louis Bosset essaie d'augmenter les capacités des chambres.



1966 • Enfin une politique vaudoise des soins

Début des années 1960, l'État élabore ce qui va devenir, en 1966, le plan hospitalier vaudois. Un compromis qui permet de ménager les hôpitaux locaux via le système de zones, la Broye devenant la 7^e. En théorie, la région (28'000 habitants attendus pour 1980) est à la limite même du nombre d'habitants retenu par le Canton (30'000) pour disposer d'un grand hôpital polyvalent, et n'a droit à son statut et aux investissements massifs qu'en vertu de sa situation décentralisée. C'est sans doute ce qui va diffuser pendant plusieurs années, une réelle crainte auprès des dirigeants du futur HZP (Hôpital de Zone, Payerne) de ne pas avoir assez de patients. Le moindre fléchissement donne des sueurs froides. Ce d'autant plus qu'il faut rembourser les dettes, payer convenablement le personnel, et prévoir un développement futur.

Le petit pavillon d'origine va être à plusieurs reprises lourdement remanié, dans l'attente d'un nouvel hôpital.

Car Payerne est destinée à avoir le premier hôpital de zone en fonction. Une pionnière. Sur place, on se prend à rêver, et les élus envisagent sérieusement de lancer une école régionale d'aides-infirmières, deux bâtiments pour le personnel, un pavillon externe pour les seniors, la maternité et la pédiatrie, des services capables de porter la capacité du bâtiment principal de 120 à 180 lits... S'y ajoutera la volonté de construire un bloc opératoire protégé et un hôpital de secours en cas de catastrophes: on est en pleine guerre froide. Là, les Payernois sont plus prudents, notamment dans la mesure où une grosse partie des frais leur incombe. Le bâtiment souterrain, raboté, sera finalement aménagé dans les délais, et le surplus des lits de secours, trop grands, sera offert à la paroisse et à la colonie de vacances des Cluds que Payerne possède à Bullet.

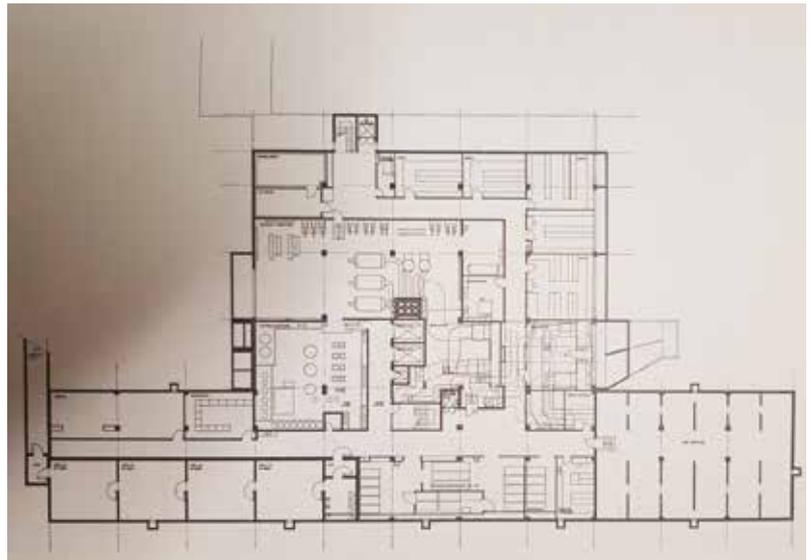


Initialement peu ambitieuse, la politique de soins de l'État vaudois se dessine peu à peu. Les années 1950 sont celles des subsides, des assurances maladie puis celles de conventions hospitalières pour lutter contre la concurrence entre institutions et mutualiser des investissements ainsi que les plans comptables des trop nombreux hôpitaux régionaux réunis en puissants lobbys. Ces derniers cherchent souvent à ménager leur autonomie et à sauvegarder aussi bien leurs médecins spécialistes que leurs plateaux techniques chèrement acquis. Le futur hôpital évite même la présence d'un représentant de la Santé publique au sein de son comité.

Dans la Broye, c'est toujours la saturation. Payerne patiente. La Commune négocie de pied ferme des parcelles situées à l'avenue de la Colline avec l'hoirie Zbinden, fait des économies et étudie les accès routiers. L'hôpital prend quant à lui son bâton de pèlerin et augmente déjà ses effectifs en vue d'un nouvel établissement (des investissements qui vont lourdement plomber le budget quelques années plus tard). Le projet est alors d'un établissement de 154 lits, imaginé à 14 millions de francs de l'époque. Mal surveillé, le chantier va en réalité accumuler les surprises. En juillet 1972, le devis passe à 20 millions de francs et on s'attend alors à 15% de surcoûts. Le service de radiologie propose aimablement d'abandonner l'achat d'un nouvel angiographe pour limiter la douloureuse.



Établissement pionnier des "hôpitaux de zone" vaudois, le bâtiment dans lequel le personnel de la vieille infirmerie migre est d'une autre échelle.

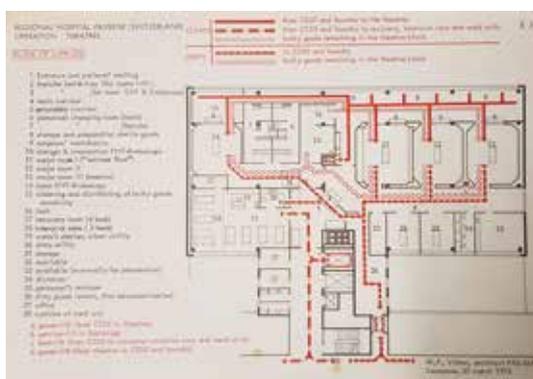


Héritier des conceptions d'après-guerre, l'établissement est volontairement conçu pour un bassin de population de 28 000 habitants. Au début, la surcapacité est telle que plusieurs étages ne sont pas occupés.

1972 • La renaissance sur les hauts de Payerne



Si le bâtiment, finalement plus cher que prévu, fait la fierté de la Broye, il faudra en fait des années pour que les services fonctionnent normalement, mettant parfois au grand jour l'absence de législation sur telle ou telle spécialité.



Le schéma des circulations et des champs stériles de l'hôpital de zone a été publié dans une revue spécialisée d'alors.



Design des années 1960 et vue sur la campagne: la cafétéria tout comme le reste des installations font sensation.

L'édifice enfin ouvert en octobre 1972 (détail tragique, un homme décède d'un arrêt cardiaque pendant les journées portes ouvertes) est finalement loin de tout ça. Flambant neuf, rendant fiers les autorités et des médecins d'alors –le modèle d'asepsie est publié dans des revues spécialisées– il va néanmoins mettre du temps à soigner « ses défauts de jeunesse ». La piscine de physiothérapie, mal filtrée, s'attire les foudres du Service de santé. Des bactéries sont repérées dans la buanderie.

La morgue n'est pas suffisamment refroidie, donc souvent hors des 4-6 degrés conseillés. L'accès des ambulances peine. L'organisation des services principaux est rudimentaire: il y a la chirurgie, la médecine interne, la gynécologie-obstétrique, l'anesthésie-réanimation avec un médecin à plein temps. L'hôpital de zone doit se borner aux activités générales. La maternité est assez développée, alors que la radiologie, la pédiatrie et la physiothérapie fonctionnent à temps partiel. S'y ajoutent la constitution des organes de direction, le choix des cadres ou encore la mise en place du système salarial. Tout est à lancer, souvent sans aucune norme. Payerne essuie les plâtres et confirme son rôle de pionnière.

1984 • Dans la course aux équipements médicaux

L'hôpital de Payerne se rend surtout compte qu'il faut compléter ses équipements. La charité marche encore, et c'est la Loterie romande qui permet l'achat d'un nouvel artério-phlébographie en 1984, évitant ainsi des déplacements de patients au CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois). En se développant, Payerne contribue, comme tous les hôpitaux suisses, à une densification sans précédent de l'offre médicale. Partout, l'heure est au gigantisme et aux ambitions. Le transfert en hélicoptère devient courant. L'hôpital investit sans cesse dans de nouveaux appareils et se plaint que l'enveloppe budgétaire cantonale ne suive pas. La surveillance des soins aigus devient un réel service de soins intensifs en 1987, Payerne ayant largement insisté auprès de l'État pour l'obtenir, quitte à avancer les frais. Durant les années 1980 se pose la question des soins psychiatriques, que l'hôpital n'est pourtant pas légalement et médicalement préparé à accueillir. Suivra la question des cas gériatriques. La région broyarde n'est pas retenue pour la construction d'un EMS (Établissement médico-social) cantonal test. La Broye choisit alors d'en prévoir un à Payerne et un à Moudon. Celui de Payerne devra être financé à hauteur de 20 % par les communes concernées, soit 70 francs par habitant. Celles-ci trouveront la pilule amère: l'hôpital en soi revenait à 3 francs par habitant sept ans plus tôt. On tâtonne. Pas vraiment home, pas vraiment hôpital, les Cerisiers sont enfin inaugurés à Payerne dans les jardins de l'hôpital en 1984. L'architecture et le cadre boisé sont alors loués par toutes les bouches.

Les années huitante et nonante voient l'hôpital devenir un acteur médiatique: la presse relate avec une attention toute particulière les faits divers savoureux, comme ce gendarme en congé agressé



L'EMS payernois, un temps imaginé dans l'ancien hôpital, voit le jour en 1984.

à la fête de jeunesse d'Avenches, ce bambin frappé par la foudre et sauvé par l'ambulance de l'armée, cette explosion des gaz de la station d'épuration de Payerne, ou encore le rôle flou d'un anesthésiste de l'hôpital dans le rapt puis l'assassinat d'un jet-setteur japonais à Paris.

Peu à peu, l'hôpital voit son attractivité augmenter. S'il affiche seulement 72 % de taux d'occupation dans les années 1980 – on se plaint des Broyards, trop ruraux, qui vont seulement se faire soigner une fois que la saison des récoltes est finie – ce taux tend à augmenter au fil des ans. En 1987 par exemple, les admissions grimpent de 3 % et les journées de 9 %. Et ça continue. Augmentation du recours aux soins, concurrence médicale malgré les coordinations régionales, course à l'équipement (on se vantera d'avoir le scanner le plus moderne de Suisse en 1995), vision trop focalisée des autorités locales et ambitions du personnel médical: les symptômes du système actuel de santé sont déjà en place.



L'hôpital broyard devient vite un acteur médiatique, notamment grâce à quelques faits divers, tantôt dramatiques, tantôt savoureux.



Avenches

Mis en valeur sur la colline de l'antique cité romaine, l'hôpital d'Avenches apporte du prestige à la bourgeoisie locale.

Les petites bourgades de la Broye avaient elles aussi leur hôpital, comme Cudrefin ou Grandcour par exemple. Toutefois, dans cette dernière localité comme ailleurs, l'hôpital ne semble pas avoir été une maison à part mais plutôt une partie d'un bâtiment communal (l'étage du four communal aux XVIII^e et XIX^e siècles). À Avenches, le premier hôpital qui a remplacé les bâtiments caritatifs de l'ancienne Aventicum est probablement la « Maison Dieu » citée en 1134 « près des colonnes antiques », quelque part le long de l'actuelle route de contournement du sud de la ville. À la renaissance de la ville au XIII^e siècle, alors que la colline d'Avenches est ceinturée de murailles, un hôpital comparable à celui de Payerne apparaît, attesté au moins dès 1314 ; il est intéressant de noter qu'il se situe également à l'entrée orientale de la ville, du côté sud de la Grand-Rue. L'historien M. Grandjean note qu'il servait à la fois « d'hospice pour les malades, d'hôtellerie pour les pèlerins et les pauvres de passage et de maison de retraite pour les vieillards ». Comme ce fut souvent le cas (par exemple à Yverdon, ou dans la Broye à Grandcour), son administration n'est plus gérée par des ecclésiastiques mais elle est confiée à des laïcs, en l'occurrence le recteur de la Confrérie du Saint-Esprit, institution qui dépend des autorités communales et non pas du curé. Plus tard, au XVIII^e siècle, on constate que

la fonction d'hospitalier (on dirait aujourd'hui directeur de l'HIB) est l'une des plus en vue de la ville d'Avenches : sur un tableau allégorique de 1752 qui présente les 24 conseillers de la ville, 22 mentionnent la fonction qu'ils estiment être la plus prestigieuse de leur carrière : à côté d'officiers de milice et de gouverneurs ou bannets, Hector Fornerod et Jean Jaques Fornallaz se targuent d'être « ancien Hospitalier », avec Samuel Renaud, « moderne (= actuel) Hospitalier ». Comme à Estavayer-le-Lac, une chapelle était adjointe à l'hôpital ; mais elle a disparu peu après la Réforme. Au XVIII^e siècle, Avenches effectue divers embellissements de bâtiments de sa Grand-Rue. Cela commence précisément avec l'hôpital, en 1720-1724, selon les plans d'un grand architecte bernois, Abraham Düntz fils. Après l'Hôtel de Ville, l'Hôpital des Bourgeois présente aujourd'hui encore l'une des plus élégantes façades de la vieille ville. Ajoutons que cette maison, très profonde par rapport à sa largeur, est dotée d'une cour intérieure avec un magnifique escalier. Dès le XVII^e siècle, la ville loge un médecin pensionné de la ville dans son hôpital. Et en 1788, on mentionne deux autres locataires : la sage-femme (ou « accoucheuse ») et le gardien de l'hôpital, soit le concierge. Parmi les médecins qui ont exercé à Avenches, citons la famille Fatis (ou Faty), présente durant deux ou trois



Encore aujourd'hui, le bâtiment reconstruit pour l'hôpital d'Avenches (1720-1721) présente une élégante façade sur la Grand-Rue.

générations au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles. D'après les mentions trouvées entre 1640 et 1840, les médecins vaudois sont rares: quelques-uns sont issus des familles locales (Blanc, Doleires, Duterreaux, Inmos, Sugnin). Avec Jean-Louis Dudan, de Grandcour, ils sont les seuls Broyards et Vaudois. Les autres arborent des noms à consonnance germanique ou d'outre-Jura, auxquels s'ajoutent au XVII^e siècle le Neuchâtelois Othenin-Girard et un nommé Fragnire (Fragnière?).

Le salaire du médecin était comparable à celui des régents, mais en tout cas inférieur à celui du pasteur, comme en 1671, où le salaire du chirurgien Joseph Bremon dit Beaulieu est fixé en espèces et en nature: « 20 florins, plus 20 florins pour le louage d'une maison, 40 coupes de messel (mélange de blé et de seigle), 6 coupes d'orge, 2 chars de bois, un char de foin, et un jardin dès l'année prochaine. »

Moudon

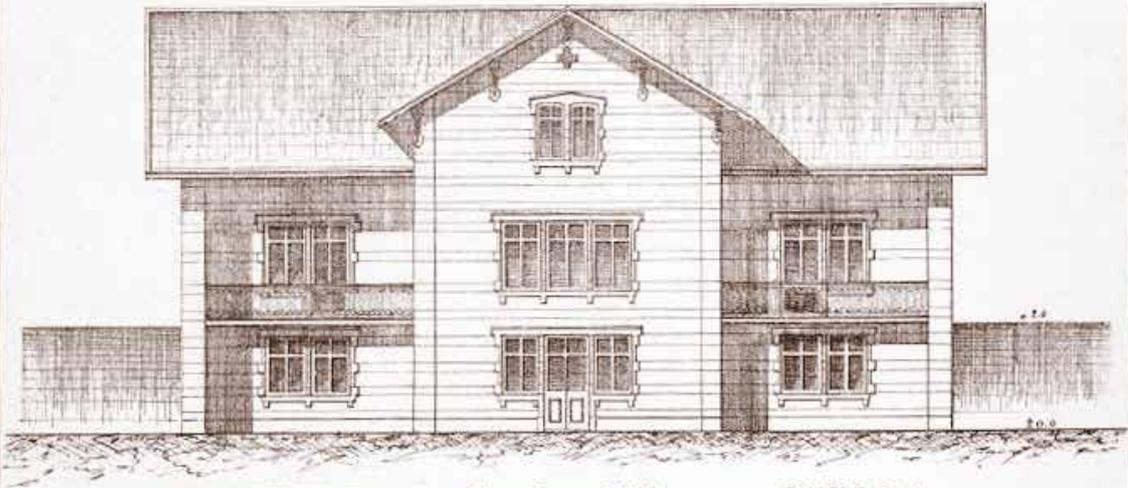
Héritier d'une riche tradition médiévale, l'hôpital de Moudon ferme ses portes dans la foulée des réformes vaudoises de la fin des années 1990.

L'ancienne capitale de la Savoie vaudoise peut se targuer d'avoir possédé trois hôpitaux médiévaux en son sein. Une offre à comparer avec celles des grandes villes d'alors, comme Lausanne et Fribourg. Elle peut s'expliquer par l'importance du bourg, siège judiciaire, politique et commercial, pivot de la stratégie d'expansion des souverains savoyards au XIII^e siècle, ainsi que par son statut d'étape centrale au cœur de la Broye. C'est ainsi qu'apparaissent plusieurs établissements d'accueil et de soins aux voyageurs et aux pèlerins. Il y avait un hôpital Saint Bernard (ou Saint Bernard de Mont-Joux), fondé entre 1231 et 1234 par l'ordre éponyme de Martigny, celui du Grand-Saint-Bernard. Installé au milieu de l'actuelle rue Saint-Bernard, doté d'une chapelle et de plusieurs terrains, de forêts, de propriétés dans la ville et de nombreux héritages, l'établissement ne survivra pas aux Bernois. Sécularisé, il deviendra le logement du premier pasteur. De l'autre côté de la Broye, au coude de la rue de Mauborget, s'élevait l'hôpital Saint-Jean, attesté en 1228 avec une chapelle et géré par les fameux hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Cet important ensemble fonctionnait encore au milieu du XVI^e siècle. Il ne subsistera durant la période bernoise qu'une seule institution, un «hôpital des pauvres» doté d'un domaine foncier et de dons en espèces. À la différence des autres hospices survivant dans la région, celui de Moudon dispose d'une infirmerie dans son hospice de l'Ancien Régime

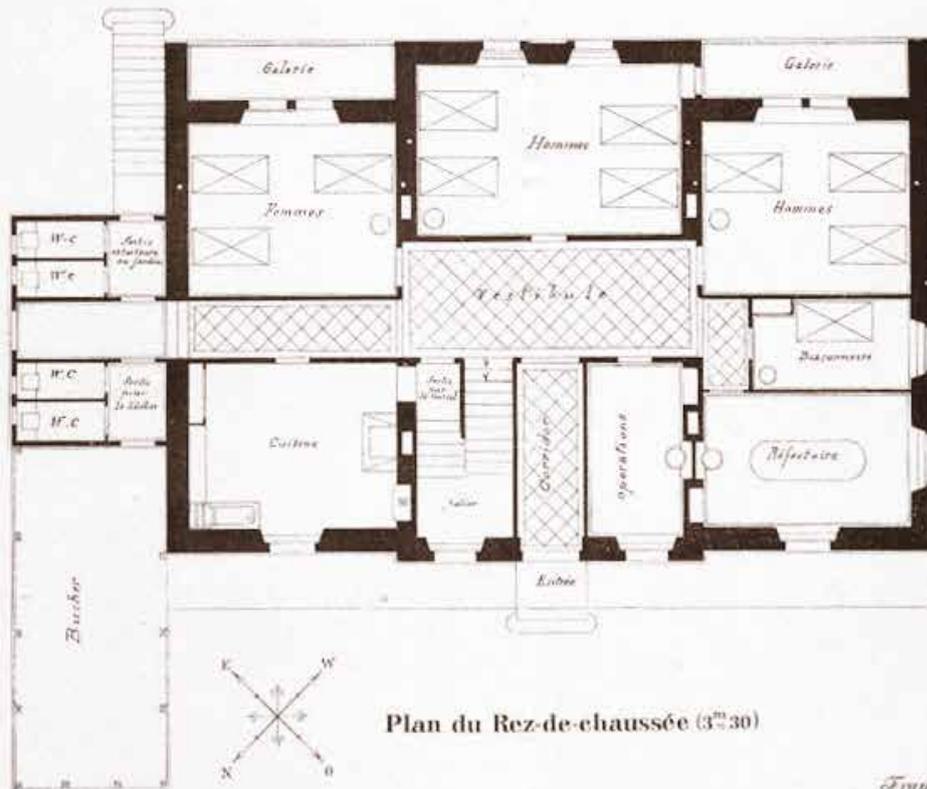
grâce aux fonds de Charles Burnand, ancien syndic, décédé en 1868. La petite structure sera remplacée par une véritable infirmerie lancée en 1886 et construite deux ans plus tard. Il s'agit d'un édifice d'inspiration *Heimatstil* d'un seul étage utile (la morgue étant logée dans un demi-souterrain, avec la salle de bains et la buanderie), d'une capacité d'une dizaine de lits. Le réfectoire jouxte une salle «d'opérations» et la chambre de la diaconesse. Cette petite institution philanthropique locale sera agrandie en 1954, quand elle atteint le statut d'hôpital de district. Il faudra attendre 1984 pour voir la construction d'un site moderne (trois ans de travaux et 12 millions de francs). La presse chantera les louanges de la maternité, de la cafétéria, du bloc opératoire et... du sourire des infirmières. Les finances vaudoises, la réforme Équation 33, l'arrivée de la LAMal mais surtout une volonté politique de faire évoluer le système vers moins de dispersion des investissements vont toutefois condamner l'hôpital de Moudon dès 1997. L'institution fera office de figure de proue, avec la Vallée de Joux et le Pays-d'Enhaut, de la résistance face aux conseillers d'État libéraux Claude Ruey puis Charles-Louis Rochat, pour lequel le site devait se transformer en centre de réadaptation pour l'hôpital de Payerne et le CHUV à Lausanne. Mais sur place, on prévoit l'inverse: faire jouer la concurrence et ajouter de nouveaux services pour conserver les soins aigus, ne parlant d'une collaboration avec le futur HIB que du bout des lèvres. Les discussions s'enveniment. Moudon défend un projet de polyclinique pour maintenir sur place des praticiens. Le ton monte avec le Canton: «Moudon a loupé le train il y a dix ans. Si l'hôpital avait trouvé un arrangement avec Payerne, on n'en serait pas là», lâche Charles-Louis Rochat lors d'une réunion sous haute tension, à Vucherens. Las. En septembre 2000, l'initiative cantonale lancée par les petites institutions «Pour des hôpitaux de proximité» échoue pour quelques voix. Héritier d'une histoire pluri centenaire, l'hôpital de Moudon ferme définitivement pour être transformé en EMS en mars 2001.

INFIRMERIE

DU DISTRICT DE MOUDON, 1886.



DEMI-SOUTERRAIN (2^m75)
1. Buanderie. 2. Salle de Bains.
3. Morçue. 4. Caves. 5. Sortie au jardin.
Façade au Midi
COMBLE (2^m60)
1. Salle d'Isolément. 2. Lingerie.
3. Provisions. 4. Resserve. 5. Domestique. 6. Etenclage.



Plan du Rez-de-chaussée (3^m30)

Echelle de 1:100

*François Landry
Arch. V. à Yverdon*

L'infirmerie créée à Moudon à la fin du XIX^e siècle n'a pas l'ampleur de celle de Payerne. Partant d'une salle d'opérations jouxtant le réfectoire, l'institution va toutefois perdurer jusqu'à la reconversion du site en EMS en 2001.



« La santé, c'est le silence des organes. »

Paul Valéry



Reconnaisable à ses feuilles perforées, le millepertuis soigne les douleurs du corps humain comme les blessures de l'âme.

Achillea millefolium — Millepertuis

Hôpital Intercantonal de la Broye

Le 8 juin 1988, la presse enterre une nouvelle tentative de collaboration entre l'hôpital d'Estavayer-le-Lac et celui de Payerne. L'établissement d'Estavayer-le-Lac s'attend à un déficit de 3,3 millions sur un budget de 10,5 millions et le préfet râle: le chirurgien orthopédique payernois, qui était censé exercer sur les deux sites, refuse de venir à Estavayer-le-Lac. Motif? Les médecins exerçant dans un autre canton sont trop fortement imposés. Tout est à reprendre.

1993 • Un « je t'aime, moi non plus » sur fond de réforme budgétaire

Côté fribourgeois, les districts luttent contre Mediplan II, la nouvelle carte sanitaire du canton lancée par le socialiste Denis Clerc. Cette centralisation des soins aigus, qui condamnerait la maternité ainsi que les urgences staviaises le soir et le week-end, est combattue bec et ongles par le préfet Pierre Aeby, qui préfère « regrouper certains services avec Moudon, Billens, Payerne ou Meyriez, mais pas avec l'Hôpital Cantonal ». La Santé publique vaudoise imagine de son côté une extension de Payerne, dans l'hypothèse où Estavayer-le-Lac serait transformé en centre de réadaptation avec une convention tarifaire. Réponse? Niet poli de Pierre Aeby, qui tient à ses équipements et ne veut pas les voir partir à Moudon. Le nouveau préfet, Jean-Luc Baecher prend à témoin le nombre d'établissements pour seniors ayant besoin de soutien dans la région, tandis que l'UDC s'en mêle et milite pour les hôpitaux de district. En vain. Le 7 mars 1993, Mediplan II est accepté par les Fribourgeois. L'hôpital de Payerne, qui craint une hausse des patients, se ronge les ongles. Cette fois-ci, les deux institutions sont au pied du mur.

Six mois plus tard, alors qu'Estavayer-le-Lac est sous-occupé et une nouvelle fois déficitaire de plusieurs millions, les délégués de l'hôpital fribourgeois votent, la mort dans l'âme (« Il ne faut pas qu'Estavayer-le-Lac devienne un home où l'on ne soigne que des furoncles », lâche un député), une proposition de transformation du site avec concentration des soins opératoires à Payerne. Les Conseils d'État approuvent l'été suivant. Vaud versera 12 millions de francs et Fribourg 10 millions pour la transformation des structures, l'adaptation de Payerne et l'achat d'un scanner. L'étude est confiée à un groupe de travail.

Mais à Payerne, on a autre chose à faire. Le service pénitentiaire vaudois projette un EMS carcéral à La Pallaz. Levée de boucliers des Payernois qui lancent une pétition, celle-ci fera mouche, le projet sera abandonné. La même année, la police cantonale annonce la suppression du service d'ambulance dans la Cité de Berthe. Émoi au Conseil communal. Plus inquiétant, la situation financière souffre du budget vaudois à la baisse: 4,5 millions de francs rabotés en quatre ans, avec une vingtaine de postes à la trappe. Pour refaire son toit et assainir la ventilation du bloc, l'hôpital de Payerne emprunte 5,4 millions.

125 ANS DE L'HÔPITAL DE PAYERNE



Le public est invité à découvrir les nombreux services de l'établissement. Avec Opéra 11-4

Discret anniversaire

Portes ouvertes pour une célébration modeste.

Compte tenu des contraintes budgétaires obligeant le 125^e anniversaire de l'Association de l'Hôpital de Payerne se célébrera en toute simplicité. Le comité de l'établissement s'est en effet décidé à marquer l'événement en invitant samedi la population de la région à visiter différents services. À l'occasion de cette journée portes ouvertes il sera alors possible de découvrir des secteurs peu connus comme la radiologie, les cuisines, le laboratoire, ou encore le centre opératoire protégé et son fonctionnement expliqué au moyen de mannequins.

Un tel anniversaire ne pouvant couper à une évocation du passé, il a été monté une exposition sur l'histoire de l'établissement payernois. De sa création, en décembre 1867, à nos jours. Tout commença par une modeste infirmerie de sept lits à l'extérieur de la ville. Puis, une vingtaine d'années plus tard, il sera inauguré un nouveau bâtiment dans le quartier des Rammes. L'augmentation permanente du nombre de patients nécessita, au début de ce siècle, un premier agrandissement de l'infirmerie et, deux ans avant la Seconde guerre mondiale, la décision est prise de transformer à nouveau l'immeuble, qui deviendra officiellement, en 1942, un hôpital. C'est seulement en 1972 que l'établissement devient le premier hôpital de zone du canton en s'installant dans les actuels bâtiments. La modification de son statut oblige alors la direction de fermer ses portes aux médecins extérieurs et d'organiser de nouvelles structures jugées aujourd'hui insuffisantes. Si les tractations menées avec le canton n'ont toujours pas abouti, l'établissement hospitalier ne désespère cependant pas de pouvoir, un jour, concentrer les soins ambulatoires et les urgences en un seul secteur et obtenir un scanner. « Ce qui ne serait pas un luxe en considérant les besoins de la région, estime André Savary, directeur de l'hôpital. Actuellement, nous sommes contraints d'emmener nos patients à Lausanne, à Yverdon et à Fribourg. Une rêve? »

ECHOS DU COMMERCE
Mövenpick Radisson à Ouchy. Recyclons!

Les années 1990 sont celles des plans de rigueur, d'un côté comme de l'autre. Le système de soins est également touché.

1995 • On traîne (encore) des pieds de chaque côté

La fusion traîne et va traîner encore pendant trois ans. Pourquoi? «Côté vaudois, on coinçait sur le volet juridique du dossier alors que, pour les Fribourgeois, l'aspect économique de l'opération posait problème», résumait, très justement, en 1998 le journaliste de *24heures* Pierre Vaudan. Octobre 1995, la Santé fribourgeoise juge le projet de fusion entre Estavayer-le-Lac et Payerne trop cher. Il sera encore revu à la hausse à 30 millions de francs, en novembre 1996. Payerne reste l'hôpital vaudois où la journée coûte le plus cher. Le Service fribourgeois de la santé propose plutôt une collaboration entre Estavayer-le-Lac et l'hôpital cantonal de Fribourg. La Cité à la Rose s'étrangle. Le Conseil d'État vaudois désire trouver une parade à la LAMal, entrée en vigueur en janvier 1996. Voulant limiter les coûts de la santé, la loi freine le tourisme hospitalier avec une grille tarifaire pénalisant, ici, les Fribourgeois. À Lausanne, le Département de la santé va se creuser la tête et proposer une société simple pour réunir les deux établissements.



Pour ne rien simplifier, le programme d'économie vaudois «Équation 33» cible pendant ce temps clairement les petits hôpitaux régionaux, dont Moudon, qui compte bien résister sachant que sa survie dépend également du rapprochement valdo-fribourgeois. Moudon refusera par exemple une plus grande collaboration avec Payerne en 1996, poussant l'hôpital de zone à limer cinq nouveaux postes. Au final, il faudra toute l'énergie du conseiller d'État Charles-Louis RoCHAT pour transformer Moudon en EMS, en 1999.

1997, les conseillers d'État Ruth Lüthi (FR) et Claude Ruey (VD) multiplient les effets d'annonce pendant que les institutions se retiennent d'investir dans des appareils ou du personnel. La Broye ne tient plus. Le préfet Jean-Luc Baechler sort de ses gonds et demande aux cantons de cesser «une politique de l'autruche». Estavayer-le-Lac ne peut plus tenir de budgets transitoires. Après des mois de lobbying, les Broyards voient soudain le dossier se débloquent, en même temps que celui du Gymnase intercantonal. Les deux cantons acceptent de mettre la main au porte-monnaie et de financer conjointement la différence entre le forfait des caisses et le prix coûtant. Le futur Hôpital Intercantonal de la Broye (HIB) prend la forme d'une société simple, avec reconnaissance de la LAMal pour éviter les disparités entre Vaudois et Fribourgeois. Le 13 février, la convention intercantonale est signée dans la véranda d'Estavayer-le-Lac par Ruth Lüthi et Claude Ruey, ce dernier lâchant que «les négociations furent à la hauteur des difficultés, intenses.»

En 1995-1996, les déclarations de façade cachent des disparités profondes. La Broye découvre la réalité des chiffres et des agendas qui peinent à se coordonner. En réalité, Fribourg se retire momentanément des négociations.

L'HIB sera un hôpital multisite, gardant de part et d'autre l'Hôpital cantonal de Fribourg et le CHUV à Lausanne comme hôpitaux de référence. Chaque canton financera les frais d'exploitation proportionnellement au nombre de ses patients. Le budget et le conseil d'administration sont communs, mais il y a deux comptabilités. Le prix de revient de la journée est divisé par deux à Estavayer-le-Lac. Après les premières estimations qui imaginaient en 1993 des transformations à hauteur de 10 millions à Estavayer-le-Lac (qui passera de 72 à 43 lits) et 12 millions à Payerne, vient l'heure de la réalité des chiffres. Payerne, qui doit augmenter ses soins aigus et son bloc, se contentera d'un crédit cantonal de 9,78 millions seulement. Les travaux seront finis en 2002, sans accroc notoires. À Estavayer-le-Lac, l'affaire se corse. Le projet est rechiffré à la hausse à 12 millions de francs, puis à 19 millions. Les Fribourgeois attribueront une partie des surcoûts au bureau d'architectes... lausannois.

Restera à régler la question des salaires, des clés de répartition des déficits, des politiques de soins (pour les cas psychiatriques, chacun a son propre avis sur les sangles), des ambulances, du remboursement par les caisses des soins en division privée, à faire reconnaître dans l'urgence aux caisses vaudoises le statut des patients A' (une spécificité fribourgeoise), etc. Mais qu'importe. Le 21 janvier 1999, la société simple est créée, devenant un cas unique en Suisse. Le premier exercice se solde par 45% de patients vaudois et 55% de Fribourgeois répartis sur les deux sites. La maternité célèbre l'arrivée de 300 bambins: le système fonctionne. Et à l'adresse de la presse locale, les docteurs fribourgeois Volery et vaudois Maendly finissent par souffler, d'une même voix: «Nous avons préservé les soins aigus dans la Broye».



Après des retards côté vaudois, le processus reprend. Il va toutefois encore falloir des années pour que les élus acceptent une concentration des soins aigus sur un seul site. Estavayer-le-Lac accepte une reconversion de son propre site, en 1998.



Le 21 janvier 1999, la fusion des deux institutions est enfin sous toit. L'hôpital intercantonal voit le jour, mais devra encore passer par sa complète reconnaissance par les assurances.



Vaud injecte 9,78 millions de francs dans l'adaptation des installations payernoises. Côté Estavayer-le-Lac, les 12 millions annoncés ne suffiront pas.

Cinq siècles de médecine

En Suisse et dans le monde jusque dans les années 1980

- 1348 • La peste noire ravage l'Europe. Les juifs du Chablais, accusés d'avoir empoisonné les puits, sont massacrés.
- 1349 • Clément VI condamne la flagellation pour éloigner la peste.
- 1363 • La *Chirurgia Magna* de Guy de Chauliac répertorie plusieurs types d'opérations avec des patients sous narcotiques.

-
- 1449 • Premières autopsies à la Wundschau de Bâle.
 - 1493 • Naissance du médecin suisse Paracelse, qui prêche pour l'hygiène des établissements de soins.
 - 1496 • Théodoric Ulsénius évoque la contagiosité de la syphilis.

-
- 1523 • Naissance de Gabriele Falloppio, pionnier de l'anatomie féminine et embryonnaire.
 - 1552 • Ambroise Paré applique la ligature des artères.
 - 1583 • Traité du bâlois Félix Platter sur l'ophtalmologie.

-
- 1628 • L'Anglais William Harvey découvre la circulation du sang.
 - 1639 • Découverte de la quinine.
 - 1668 • Francesco Redi démonte la théorie de la génération spontanée.

-
- 1761 • *Avis au peuple sur sa santé* d'Auguste Tissot combat les recettes populaires, l'onanisme et les saignées.
 - 1796 • L'Anglais Edward Jenner développe un vaccin contre la variole.

-
- 1819 • Développement de l'auscultation par René Laennec.
 - 1833 • Première faculté de médecine à Zurich.
 - 1846 • Première opération sous anesthésie générale à Boston.
 - 1860 • *Notes on Nursing* de Florence Nightingale.
 - 1863 • Fondation de la Croix-Rouge par Henry Dunant.
 - 1882 • Robert Koch isole le virus de la tuberculose.
 - 1887 • César Roux commence à enseigner à l'Hôpital cantonal de Lausanne.
 - 1894 • Découverte du bacille de la peste par Alexandre Yersin.

-
- 1906 • Première conférence internationale pour l'étude du cancer.
 - 1911 • Charlotte Olivier dirige le dispensaire antituberculeux de Lausanne.
 - 1918 • Construction de l'Hôpital cantonal de Fribourg.
 - 1928 • Alexandre Fleming développe la pénicilline.
 - 1944 • La première opération à cœur ouvert a lieu à Baltimore.
 - 1949 • Pierre Decker modernise le bloc opératoire de l'Hôpital cantonal de Lausanne.
 - 1952 • Fondation de la Garde aérienne suisse de sauvetage (REGA).
 - 1953 • La structure de l'ADN est décrite par Crick et Watson.
 - 1972 • Le premier scanner est utilisé en Grande-Bretagne.
 - 1975 • Fondation du CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) qui sera inauguré en 1982.
 - 1983 • Identification du VIH (Virus de l'Immunodéficience Humaine).

À Estavayer-le-Lac

- 1337 • Première mention de l'hôpital.
- 1338 • Pierre Morel est nommé recteur de l'hôpital par l'évêque de Lausanne.
- 1348 • La peste ravage la Broye.
- 1377 • L'établissement est détruit par les flammes.

1450 • Épidémie de lèpre, la ville se dote d'une maladaire.

- 1562 • Nouvelle épidémie de peste.
- 1579 • Nouvelle épidémie de peste, avec un nombre important de victimes.

- 1634 • Dernier épisode de lèpre connu.
- 1639 • Dernier épisode de peste connu.

- 1808 • Il ne reste plus que trois médecins dans la Broye fribourgeoise.
- 1870 • Les autorités et des notables fondent un nouvel hospice, inauguré sept ans plus tard.
- 1877 • Fin des activités de l'hôpital médiéval.
- 1882 • L'ancien pensionnat jésuite est racheté par l'hospice, qui s'y installe.
- 1897 • L'hospice reprend les anciens magasins à sel.

- 1915 • Ouverture de la salle de chirurgie.
- 1950 • Lourds travaux de rénovation.
- 1960 • Extension de la radiologie, des urgences et du bloc opératoire.
- 1978 • Développement des soins généraux et importante rénovation du site.
- 1980 • Les conditions de travail se dégradent et le budget est déficitaire.
- 1986 • Départ des dernières Sœurs de la Charité.

À Payerne

- 1362 • Première mention de l'hôpital.

1408 • Le prêtre Jean Chivril est nommé recteur de la chapelle de l'hôpital Sainte-Marie de Payerne.

1450 • Litige entre les moines et l'hôpital, vraisemblablement alors situé dans la maison de Ville.

1457 • Le Conseil de Ville fait venir un médecin de Berne pour soigner la lèpre.

Début XVI^e siècle • L'hôpital s'installe entre une grange et la porte de Berne.

1564 • La peste frappe la ville. Le barbier est payé pour saigner les malades.

1628 • Touché par la peste, l'hôpital est confiné.

1644 • L'apothicaire Golliez, négligent et ivrogne, est mis sous surveillance du médecin de la ville.

1773 • L'hôpital est reconstruit avec une façade monumentale et trois salles où s'entassaient les malades.

1841 • Reconstruction de l'hôpital, qui reste en fonction.

1844 • Deux cellules sont construites dans le bâtiment.

1876 • Le comité de notables choisit les Rammes pour construire son infirmerie.

1916 • Une ambulance est achetée par la Commune.

1924 • Extension de l'infirmerie.

1940 • Ouverture d'une salle d'opération et d'une maternité.

1964 • Nomination de la dernière diaconesse à la direction.

1967 • Le plan hospitalier vaudois consacre Payerne comme premier « hôpital de zone ».

1972 • Inauguration du nouvel hôpital sur les hauts de la ville (avenue de la Colline).

1974 • L'ancien hôpital est vendu à la Commune.

1984 • Inauguration de l'EMS des Cerisiers.

1987 • Ouverture de l'unité de soins intensifs.

HIB • une longue gestation

Les moments forts

- Mars 1990 • L'occupation du HZB frise la saturation.
- Août 1990 • Le programme Médiplan89 remet en question l'avenir de l'hôpital d'Estavayer-le-Lac.
-
- Janvier 1991 • L'hôpital d'Estavayer-le-Lac perd sa gynécologie.
-
- Février 1993 • Médiplan II est accepté par les Fribourgeois. Estavayer-le-Lac devra se limiter aux services de base et collaborer avec Payerne.
-
- Juin 1995 • Payerne se déchire sur le projet d'EMS carcéral.
- Octobre 1995 • L'arrivée de la LAMal et la répartition des frais entre les deux cantons grippent le processus de « l'hôpital de district ».
-
- Mai 1996 • Équation 33 prévoit des économies dans les hôpitaux vaudois, condamnant Moudon.
-
- Mars 1997 • Le projet de collaboration proposé par les Vaudois, vu le coût de la journée à Payerne, est jugé trop cher par Fribourg. Estavayer-le-Lac hésite sur sa transformation en centre de réadaptation.
- Juin 1997 • Les élus d'Estavayer-le-Lac tapent du poing sur la table. L'établissement stagne et doit renouveler ses installations. Le plan hospitalier fribourgeois arrive à bout touchant.
- Juillet 1997 • Enfin! Les conseillers d'État tombent d'accord sur la fusion des deux institutions.
-
- Février 1998 • Signature de la convention de l'Hôpital Intercantonal de la Broye.
- Avril 1998 • La transformation de l'hôpital d'Estavayer-le-Lac passe de 12 à 19 millions de francs.
- Septembre 1998 • Le concordat des assureurs accepte finalement les hospitalisations extra-cantonales.
-
- Janvier 1999 • Fermeture annoncée de l'hôpital de Moudon.
- Avril 1999 • L'HIB entre officiellement en fonction. La transformation du site de Payerne et de son bloc opératoire aura demandé près de 10 millions à l'État de Vaud.
-

HIB • en 2019

En deux décennies, la greffe des deux établissements a bien pris pour ne former qu'un seul et même organisme, homogène et solidement ancré dans les esprits. La mission de l'hôpital se répartit clairement sur les deux sites, avec la concentration des activités aiguës, opératoires, médicales et d'urgence à Payerne (105 lits), la réadaptation étant pratiquée à Estavayer-le-Lac (47 lits) qui a maintenu une activité médico-chirurgicale pour consultations et traitements ambulatoires. Depuis 1999, l'HIB n'a cessé de se développer : rénovations, transformations et investissements dans ses équipements se sont succédé.

Avec l'ouverture d'un centre du métabolisme en 2014, le site staviacois s'est également spécialisé dans la prise en charge des patients obèses. Sur le plan juridique, l'HIB a franchi un cap important, en 2013, avec la ratification par les Grands Conseils des deux cantons d'une nouvelle convention. Celle-ci remplace la société simple des débuts par un statut d'établissement autonome de droit public. Cette forme juridique plus solide engage formellement les législatifs des deux cantons qui sont impliqués dans une commission interparlementaire de contrôle de l'HIB. En 2019, l'institution emploie plus de 790 personnes (609 équivalents plein temps) et son budget de fonctionnement dépasse la barre des 100 millions de francs.

L'activité de 2018 est symbolique puisqu'elle reflète le 20^e exercice de l'HIB depuis sa création en 1999, et se résume ainsi :

	2018
Journées d'hospitalisation	40'394
Nombre de lits	152
Cas sortis en soins aigus	5'405
Cas sortis en réadaptation	669
Naissances	612
Interventions dans le bloc opératoire	2'997
- dont urgences	542
Examens de radiologie	41'137
Analyses de laboratoire	1'138'371
Nombre de consultations en physiothérapie	37'814
Nombre de consultations en ergothérapie	14'169
Missions SMUR	486
Consultations urgences et policlinique	39'784
Durée moyenne de séjour en soins aigus (nombre de jours)	5.0
Durée moyenne de séjour en réadaptation (nombre de jours)	20.4

Dans un environnement de politique sanitaire en constant changement, l'avenir de l'Hôpital Intercantonal de la Broye reste à écrire. Seule certitude, le futur est déjà en marche : en 2019, comme pour célébrer ses vingt ans, l'HIB s'est doté d'un avant-projet architectural pour l'agrandissement et la rénovation du site de Payerne. Il s'agit de construire un hôpital flambant neuf et ultra moderne qui sera au service des habitants des deux cantons pour que l'histoire des soins s'écrive encore longtemps dans la Broye.

